

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

145.000 FCFA

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3680 du Vendredi 7 Avril 2017 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Messe des 60 ans d'ordination de Mgr Ngoui, en la basilique Sainte Anne du Congo

Le doyen du clergé centrafricain a commémoré son jubilé de diamant à Brazzaville



Photo de famille de Mgr Joseph Marie Ngoui avec les évêques (P.11).

PCT (Parti Congolais du Travail) Communiqué final de la IV^{ème} Session Extraordinaire du Comité Central

(P.18)

D.g.t.t (Direction générale des transports terrestres)

Lancement d'une opération d'implantation des panneaux de signalisation dans les principales villes du pays

(P.4)

Décret n°2017-31 du 22 Mars 2017 portant création de la Commission de Suivi du Sinistre du 4 Mars 2012

(P.10)

Justice

Le ministre Pierre Mabiala a appelé les magistrats du parquet à leur responsabilité



Il leur a demandé de ne pas avoir peur des «bébés noirs», mais de les faire arrêter. (P.3)

Commentaire

Les enjeux des élections législatives, dans le contexte de la nouvelle Constitution

(P.3)

Coopération Congo - Banque mondiale

Avril, «mois du développement urbain au Congo»: restructurer les quartiers précaires

(P.7)



Le présidium avec le ministre d'Etat N'silou et Djibrilla Issa (au milieu).

HILARY HOTEL

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 8500 FCFA

Situé à 5 minute de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

EquaFlight SECURITE-PONCTUALITE-CONFORT

Fly safe ou time

DU NOUVEAU SUR LA LIGNE POINTE-NOIRE / BRAZZAVILLE

INFORMATION & RESERVATIONS
06 945 70 04 (PNR)
06 481 81 74 (BZV)

reservationpnr@equaflight.com
reservationbzv@equaflight.com

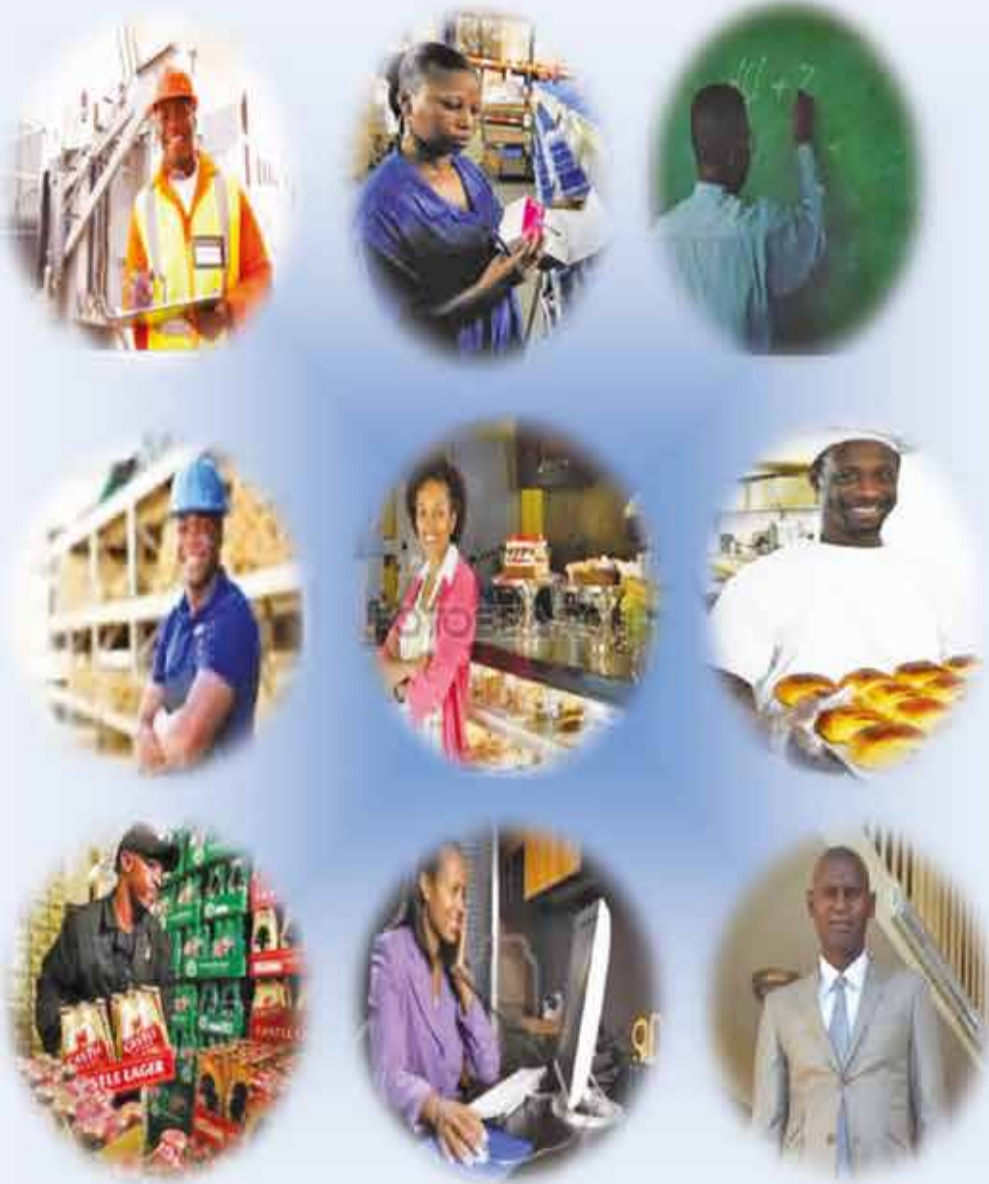
www.equafight.com ou votre agence de voyages.

Nous proposons des formules d'abonnement adaptables à vos besoins.



CREDIT MOSALA

Travailleurs, Salariés, financez facilement vos activités



Conditions

- *Ouvrir un compte à la CAPPED:*
- *Avoir un salaire domicilié ou non à la CAPPED.*
- *Montant de prêt : 500.000 - 2.000.000 FCFA;*
- *Intérêt mensuel: 2% seulement;*
- *Durée de remboursement: 6-12 mois.*

Rapprochez-vous de nos agences pour de plus amples informations !



Crédit Mosala, la solution à vos projets !
Tél: (+242) 06 621 88 42 / 04 493 33 60
Site web: www.capped-cg.org

Justice

Le ministre Pierre Mabiala a appelé les magistrats du parquet à leur responsabilité

Le ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des droits des peuples autochtones, Pierre Mabiala, a réuni, mardi 4 avril 2017, dans la salle de conférences de l'immeuble du Ministère de la justice, à Brazzaville, les magistrats de tous les parquets des tribunaux du Congo pour les appeler à prendre leur responsabilité face au désarroi créé au sein de la population par le développement des phénomènes de délinquance et de criminalité qui se manifestent par le sabotage des forages d'eau à travers les villages et les groupes appelés «bébés noirs» qui sévissent dans certaines villes et localités du pays.



Vue partielle des parquetiers.

Très remonté et sans langue de bois, le ministre Pierre Mabiala n'est pas allé par quatre chemins pour appeler les parquetiers à prendre leur responsabilité dans la lutte contre la délinquance et la criminalité qui se manifestent par le sabotage des forages réalisés dans le cadre du Projet eau pour tous, à travers le pays, et la terreur causée par les groupes «bébés noirs». Pour lui, le gouvernement a déployé des efforts pour réaliser des projets sociaux et satisfaire les attentes des populations. Malheureusement, il y a des citoyens mal intentionnés qui vont voler les panneaux solaires qui y sont installés, les robinets, les cuves, les batteries et d'autres équipements. «Rien n'est fait par la justice

pour rechercher les auteurs, les co-auteurs, les complices et les receleurs. Je ne vous vois pas à l'œuvre. Désormais, vous devez me rechercher tous ces coupables», a déclaré Pierre Mabiala qui leur a demandé d'ouvrir, à compter de cette date, une patrouille judiciaire, pour châtier tous ces voleurs. «N'ayez peur de rien, sinon pourquoi vous êtes procureurs ou magistrats du parquet? Pas de complaisances, ils doivent comparaître tous, quelle que soit la fonction qu'ils occupent, leurs grades ou leurs qualités dans la société», a-t-il dit. Deuxième point de sa communication, la lutte contre les groupes criminels que constituent les «bébés noirs» qui s'attaquent à l'aide d'armes blanches contre

les paisibles populations, dans les quartiers. «Bébés noirs! Qu'est-ce que c'est ça», s'est interrogé le ministre Mabiala. «Allez en guerre ouverte contre eux. Si on ne fait rien, ce phénomène va grandir dans la société, prendra de l'ampleur et la paix des citoyens sera entamée», a-t-il prévenu. Pierre Mabiala a sommé les parquetiers en les renvoyant à l'essentiel de la connaissance universelle: la culture. Dans un ton ironique, il a titillé les parquetiers qui, selon lui, ne fournissent plus d'efforts pour lire les journaux, ni suivre ou écouter la télévision et la radio. «Comment allez-vous savoir qu'il y a commission des infractions dans un quartier? La

loi vous autorise d'ouvrir une information judiciaire même à partir des rumeurs. On retrouve des corps sans vie dans les quartiers, vous laissez faire la police. Vous êtes assis chez vous, en train d'attendre la procédure. Mais, tout peut s'arrêter là-bas. Le magistrat du parquet doit pouvoir se rendre dans les lieux du crime. Vos anciens le faisaient. De nos jours, on connaît le procureur que par voie de presse. Vous avez même peur. Sinon, pourquoi vous ne poursuivez pas ces bébés noirs et les arrêter? Vous êtes complices?», a-t-il demandé.

André Gakala-Oko, procureur de la République près le Tribunal de grande instance de

Brazzaville, croyant que le ministre s'adressait à lui, s'est levé, majestueusement, et a répondu: «Absolument pas, Monsieur le ministre!». «Non!», lui a retourné le ministre Mabiala. «Quand je dis vous, c'est tous les parquetiers ici réunis. Pas vous, personnellement», a-t-il ajouté. Il a enjoint les magistrats du parquet, qui sont chargés de requérir l'application de la loi, d'arrêter ce phénomène de criminalité qui inquiète profondément les populations. Sinon, «ils viendront un jour vous envahir dans vos bureaux», leur a-t-il lancé.

Le troisième point de la communication du ministre Mabiala aux parquetiers portait sur les élections avec tout ce qu'elle entraîne comme conséquences ou troubles à l'ordre public. Pour lui, la période électorale n'est pas synonyme de non-Etat ou de non-droit. «La loi pénale demeure», a-t-il précisé, en guise de mise en garde contre les fossoyeurs de l'ordre public. Dans la foulée, il n'a pas épargné les hommes politiques qui, selon lui, droguent les jeunes, les mettent dans la rue pour semer le désordre, en empêchant parfois les électeurs des autres candidats d'aller voter. Ils déchirent les affiches ou les effigies des autres

candidats, etc. Comme pour moraliser la société, il a ordonné à l'avocat général près la Cour suprême, de publier à deux jours du lancement de la campagne électorale pour les législatives, une «déclaration musclée» à l'endroit de tous les candidats. «Celui qui va tomber dans le piège, ça sera tant pis pour lui. Tout en étant candidat, la justice procédera par son arrestation. Nous devons moraliser la société à travers la justice», a-t-il martelé. La justice sévira, même pendant que les candidats incriminés battent campagne. «La discipline commence par la justice et se détermine par la justice», a-t-il indiqué. Enfin, le ministre Mabiala s'en est pris aux parquetiers qui prennent des mauvaises réquisitions, soit moyennant de l'argent ou soit par simple naïveté. «Vous pouvez compter sur moi, pour régler tout ça», a-t-il averti. Pierre Mabiala a promis que ce genre de rencontres avec les parquetiers se déroulera, dorénavant, tous les trois mois, afin de regarder la politique pénale du pays. «Si nous ne sommes pas efficaces dans l'application des lois, il n'y aura pas de justice, pas d'infractions de la loi pénale. Donc, pas de bons parquetiers. Tout se passe comme s'il n'y avait pas de justice dans le pays, alors qu'elle est toute puissante. Montrez que vous êtes puissants», leur a-t-il demandé. Seulement, la question des moyens de travail n'a pas été abordée!

Cyr Armel YABBAT-NGO

Commentaire

Les enjeux des élections législatives, dans le contexte de la nouvelle Constitution

Les élections qui pointent à l'horizon cette année semblent être dominées par une caractéristique: le renouvellement du personnel politique aux affaires. Partout en tout cas, le vent du changement semble souffler fort. Les partis politiques arriveront-ils à endiguer cette soif de changement qui anime les Congolais? Difficile à dire pour l'instant tant demeurent encore de nombreuses zones d'incertitudes. Mais, il est sûr et certain que les élections législatives, par exemple, comportent un enjeu de taille: au-delà des candidatures, c'est la question du basculement ou non de la majorité qui est en filigrane. En effet, le scrutin législatif laisse entrevoir deux scénarios au moins: le maintien de l'actuelle majorité, même si beaucoup de députés peuvent changer; le basculement de la majorité qui peut induire un changement du Premier ministre et donc du gouvernement, plongeant ainsi le pays dans une cohabitation à laquelle il n'est pas habitué et qui pourrait être houleuse.



Les Congolais s'attendent à des élections libres et transparentes cette année.

Les élections législatives de cette année se déroulent dans le nouveau contexte institutionnel induit par la Constitution du 25 octobre 2015. Cette Constitution consacre, en effet, un régime semi-parlementaire, avec un exécutif à deux têtes: le Président de la République, Chef de l'Etat est élu pour cinq ans; et le Premier ministre, Chef du gouvernement qu'il nomme. A l'Assemblée nationale, le Premier ministre est exposé à la mention de censure (Articles 160 et 161 de la Constitution) qui est de nature à entraîner sa démission et celle de son gouvernement. Ce qui sous-entend que pour demeurer à la tête du gouvernement, le Premier ministre doit s'appuyer sur une majorité de députés à l'Assem-

blée nationale pour continuer à gouverner. Voilà l'enjeu éminent politique des futures élections législatives. Habitée, depuis 15 ans, au régime présidentiel incarné par la défunte Constitution du 20 janvier 2002, la classe politique ne semble pas consciente du séisme dont sont capables les prochaines élections. En réalité, l'actuelle majorité joue sa survie. Avec 89 députés sur 139 à la présente Assemblée nationale dont la mandature touche à sa fin, le P.c.t (Parti congolais du travail), le principal parti de la majorité, réussira-t-il à refaire le raz-de-marée lors des prochaines élections? Beaucoup d'observateurs pensent plutôt que les élections législatives de 2017 n'ont

rien n'à voir avec celles de 2012 qui ont consacré un triomphe jamais connu du P.c.t. Il y a, cinq ans, la transparence et l'équité en matière d'organisation des élections n'étaient pas encore des acquis réels dont la démocratie congolaise pouvait s'enorgueillir. Cette année, après les conséquences des scrutins houleux relatifs au référendum constitutionnel et à l'élection présidentielle anticipée, le Congo est appelé à plus de transparence et d'équité dans l'organisation des élections. Et, ce n'est pas par clause de style que les participants à la concertation politique de Ouesso ont recommandé au «gouvernement de tout mettre en œuvre pour la tenue d'élections libres, transparentes et apaisées en 2017». Il s'agit là d'une attente tout à fait légitime des Congolais. Car, les élections

ont souvent été au cœur des crises politiques sanglantes dans notre pays. Autant dire que tout le monde sera regardant. La fraude et les faux résultats seront des phénomènes savamment combattus, pour que ne soient proclamés vainqueurs que ceux qui l'auront démontré dans les urnes. Ainsi, les élections législatives qui se préparent, peuvent déboucher sur l'un des trois scénarii ci-après: reconduction de l'actuelle majorité formée par le P.c.t et ses alliés, donnant ainsi la possibilité au Premier ministre Clément Mouamba, qui est lui-même membre du P.c.t, et son gouvernement de poursuivre la réalisation de son programme d'actions; victoire d'un parti de la majorité qui aura le plus grand nombre de députés et qui réclamera alors que le Premier ministre sorte de ses rangs -on

assistera alors à une sorte de jeu de chaises musicales au sein de la famille politique au pouvoir; victoire d'un parti de l'opposition qui formera une majorité de deux tiers à l'Assemblée nationale avec ses alliés et qui réclamera alors de former le gouvernement, avec pour conséquence une cohabitation avec l'actuel Président de la République dont la famille politique sera alors minoritaire à l'Assemblée nationale, donc formant la nouvelle opposition. Mais, il y a, tout de même, des nuances pour rendre tout cela possible dans le cadre de la nouvelle Constitution. Celle-ci n'oblige pas, en effet, le Président de la République de nommer le Premier ministre des rangs de la nouvelle majorité. L'article 83 dit banalement que «Le Président de la République nomme le Premier ministre et met fin à ses fonctions...». Ensuite, la motion de censure destinée à renverser le gouvernement doit être votée par une majorité des deux tiers des députés (Article 16 de la Constitution). Dans le cas de la prochaine assemblée nationale qui réunira 151 députés, il faut donc une majorité de 101 députés pour faire passer une motion de censure. La cohabitation ne sera donc possible que si l'opposition actuelle arrive à réunir 101 députés. Ce qui est une véritable gageure, même si en politique tout est possible.

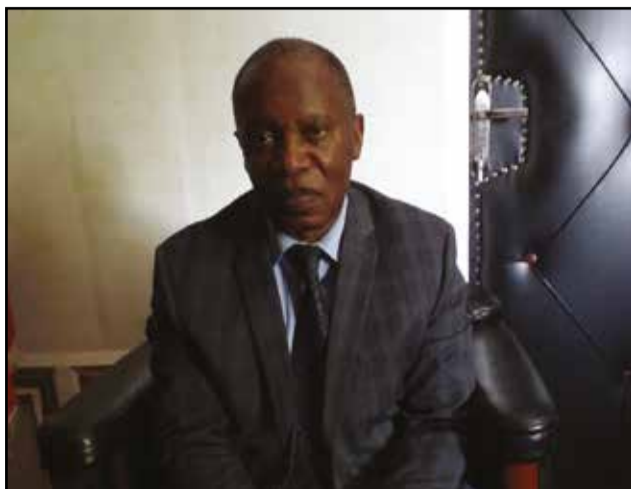
Autant dire que les prochaines élections législatives comportent un important enjeu politique. Pour donner à l'actuel Président de la République, la possibilité de poursuivre la réalisation de son projet de société «La marche vers le développement» à travers le programme d'actions décliné par son Premier ministre devant les députés, le 3 juin 2016, les partis de la majorité doivent mouiller le maillot, comme on le dit en sport, pour maintenir leur cap à la majorité. Mais dans un contexte marqué par le mécontentement social, le retard des salaires et des pensions, le chômage dû à la fermeture de sociétés particulièrement dans les secteurs du B.t.p et de la sous-traitance pétrolière, bref la crise économique et ses effets sociaux néfastes, il faut dire que la tâche n'est pas facile. Pour les partis d'opposition réunis autour de leurs candidats malheureux à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016 et qui ont eu le sentiment «qu'on leur a volé la victoire», les prochaines élections législatives sont une belle opportunité pour établir devant l'opinion nationale et internationale qu'ils constituent un véritable courant d'alternance démocratique au Congo. Encore, leur faut-il s'armer de courage, pour reprendre le chemin du combat politique démocratique, après la vague d'arrestations et de répressions qui s'est abattue dans leurs rangs, au sortir de l'élection présidentielle anticipée. Quoiqu'il en soit, on n'arrête jamais la démocratie. Celle-ci poursuit, cahin-caha, son bonhomme de chemin au Congo.

Joëli NSONI

D.g.t.t (Direction générale des transports terrestres)

Lancement d'une opération d'implantation des panneaux de signalisation dans les principales villes du pays

La D.g.t.t (Direction générale des transports terrestres) a lancé, depuis plus de deux semaines, une opération d'implantation des panneaux de signalisation dans les principales villes du pays. Celle-ci a commencé à Brazzaville. Dans l'interview qu'il nous a accordée, mardi 4 avril dernier, Placide Mpan, ingénieur des ponts et chaussées, directeur général des transports terrestres, qui ne ménage aucun effort pour redorer le blason de cette structure administrative relevant du Ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, parle de cette opération d'implantation des panneaux de signalisation dans les principales villes du pays, pour la sûreté de la circulation automobile. Interview.



Placide Mpan, directeur général des transports terrestres.

* Monsieur le directeur général, depuis quelques temps, vous avez repris avec l'implantation des panneaux de signalisation de la circulation automobile, notamment à Brazzaville. Est-ce une opération relevant de votre plan d'actions actuel?

** Effectivement, cela fait partie de nos préoccupations. Mais, disons que nous avons reçu une orientation particulière de notre tutelle, le Ministère des transports, pour qu'on mette un accent sur l'implantation des panneaux de circulation. Nous avons commencé à le faire avec nos moyens de bord. C'est une opération qui avait été programmée au niveau national dans le cadre du budget d'investissement. Malheureusement, la conjoncture actuelle ne le permet pas. Mais, nous nous efforçons avec les moyens de bord, avec les contributions de nos structures départementales, pour lancer cette opération. Nous l'avons commencée au niveau du Centre de santé de Moukondo où certaines voies ont été mises à sens unique le matin,

au niveau du rond-point Jacques Opangault où nous avons mis aussi un panneau à sens interdit, pour limiter les flux au niveau de ce carrefour. L'opération a continué devant la mairie de Mougali où, aux heures de pointe, il y a très souvent des conflits pour les tourne-à-gauche. Nous avons pensé qu'il fallait mettre la voie descendante qui part du rond-point Grand-maison jusqu'à la devanture de la



Vue extérieure de la DGTT.

mairie de Mougali, à sens unique. Au niveau de la Primature (sur la façade principale), il ne faut pas qu'il y ait une circulation intempéste. Donc, nous avons ordonné la circulation en

Premier ministre.

* Comment l'opération s'effectuera-t-elle sur toute l'étendue du territoire national? Après Brazzaville, quelle sera la prochaine étape et sous quelle durée?

** La prochaine étape, ce sera les routes nationales n°1 et 2. Après, ça sera le tour de la ville de Pointe-Noire et toutes les grandes villes qui, aujourd'hui, ont connu la politique de mu-

nicipalisation accélérée. Nous pensons que dans ces villes où la population urbaine s'accroît au jour le jour, il faut veiller à la sécurité routière.

* En termes de moyens financiers, combien vous faut-il pour couvrir tout le pays en panneaux de signalisation?

** Dans nos premières estimations, nous avons projeté de couvrir la ville de Pointe-Noire et la ville de Brazzaville et les routes nationales n°1 et 2 avec un budget d'un milliard cinq cent millions de francs Cfa. Vous savez que c'est une opération qui ne peut pas se faire d'un seul coup. Nous allons progressivement, en fonction de la disponibilité des budgets,

C'est dans ce sens que nous avons programmé la première phase qui comprend Brazzaville, les routes nationales n°1 et 2 et Pointe-Noire.

* Dans ce projet, quelles sont les différentes parties prenantes, c'est-à-dire les partenaires ou les services qui vous accompagnent?

** Dans cette campagne, nos partenaires les plus immédiats, c'est le Ministère de la défense nationale et le Ministère de l'intérieur, à travers la gendarmerie et la police, parce que nous réglémentons et ce sont ces deux corps de la force publique qui font le contrôle de réglementation sur les routes. C'est tout à fait normal que nous les associations dans les différentes opérations d'implantation des panneaux de signalisation sur les routes.

* Quel est actuellement l'état de la circulation routière au Congo?

** L'état de la circulation routière n'est pas très satisfaisant du moment où les routes manquent de panneaux, du moment où les accidents de la route



...devant la Primature

vont croissants. Cela nous interpelle en tant qu'administration qui régule et

règle aussi la circulation automobile. Mais, il faut comprendre que nous sommes une administration; nous avons donc des missions. Mais aux missions, il faut aussi des moyens pour les réaliser. Pour ne pas rester dans le laxisme, nous nous battons avec les structures départementales, pour essayer d'apporter tant soit peu des solutions au phénomène qui gangrène la société avec des accidents qui nous endeuillent au jour le jour. Donc, il va falloir que nous nous levions et que nous sollicitons aussi l'aide de nos partenaires



Louis Olebout Ekina, directeur de la stratégie et des politiques intermodales

tels que les maisons d'assurance, les maisons qui vendent des véhicules, afin qu'ils nous viennent en aide, même en nature, pour pouvoir tenter de juguler ces phénomènes que nous vivons au jour le jour sur nos routes.

* A propos du phénomène des accidents que vous décrivez, peut-on avoir une estimation sur les deux ou trois dernières années sur les accidents au Congo?

** Disons que les deux

en milieu urbain qui est plus accidentogène que les routes nationales. Cela se comprend du fait qu'en ville, le taux de motorisation est plus élevé. Aujourd'hui, dans les ménages congolais, on peut trouver au moins un véhicule. C'est déjà très important. Plus la ville croît, plus le taux de motorisation croît aussi. Donc, il faut une politique drastique pour pouvoir juguler ces externalités liées aux accidents qui nous endeuillent et cela ne peut passer que par une véritable volonté politique. Nous, les techniciens, nous sommes là. Mais il faudrait qu'il y ait une véritable volonté politique pour accompagner le Ministère des transports dans les orientations qui sont élaborées par les administra-

tions techniques que nous sommes. On a beau avoir les plans les plus drastiques pour lutter contre ce phénomène, mais s'il n'y a pas de moyens qui permettent aux techniciens de travailler, on ne pourra pas atteindre nos objectifs.

* Au Congo, quelle est la localité ou la région la plus exposée aux accidents?

** Naturellement, c'est Brazzaville et Pointe-Noire. Ce sont les deux plus grandes villes de notre pays. Ce qui est sûr, c'est que les villes de Brazzaville et Pointe-Noire sont les plus accidentogènes au Congo, par rapport à d'autres villes du pays. Cela se comprend par l'étendue, l'accroissement de la population urbaine et des infrastructures de la ville. Plus la ville grandit, plus il y a des routes qui se construisent, plus il y a des phénomènes d'accidents qui se produisent dans ces villes.

Propos recueillis par
Aristide Ghislain
NGOUMA



Les deux panneaux placés...

pour juguler tant soit peu les conflits qui s'y passent entre les automobilistes. De là, nous sommes allés

mettant deux panneaux qui interdisent à la fois l'arrêt et le stationnement devant cet édifice où travaille le

Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration
de la femme au développement

Poursuivre les campagnes d'informations et de sensibilisation, après le mois de la femme

Ouvertes le 1^{er} mars, les activités marquant le mois de mars, dit mois de la femme, ont été closes le samedi 1^{er} avril 2017, lors d'une cérémonie à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des congolais de l'étranger, à Brazzaville, par Mme Ines Bertille Nefer Ingani, ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, en présence de sa collègue Mme Ingrid Olga Ebouka-Babakas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale et du Dr Aloys Kamuragiye, représentant le système des Nations unies. Le bilan fait sur les activités réalisées au cours du mois de la femme a été jugé satisfaisant. «*J'affirme que les activités organisées dans le cadre du mois de la femme 2017 ont connu un front succès et je m'en réjouis pleinement*», a déclaré la ministre Ingani. Ce faisant, elle a lancé un appel solennel aux femmes de la société civile de prendre le relais pour la poursuite des campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation sur toutes les questions au cours du mois de mars.

Au cours de la cérémonie de clôture du mois de la femme, plusieurs femmes venues des différentes associations, O.n.gs, partis politiques, société civile et syndicats ont pris part à cette activité. Faisant la synthèse des activités du mois de la femme, Joséphine Bakindissa Nsika, directrice générale du centre de recherche, d'information et de documentation sur la femme a souligné que la célébration du mois de la femme de cette année avait pour objectif général d'accroître le niveau de connaissance et d'appropriation dans les

populations congolaises, sur les idéaux du mois de mars. La journée internationale des droits de la femme, d'une manière spécifique, il s'agissait de sensibiliser les femmes sur les acquis de la Nouvelle République, sur leur implication dans la préservation et la consolidation de la paix au Congo et susciter leur adhésion au processus électoral. Cinq moments ont marqué ce mois: le lancement du mois de la femme par Mme la ministre; les marches sur la parité; les conférences-débats; les campagnes d'information, d'éducation et de



Le présidium.

communication, les activités socio-culturelles et la préservation de l'environnement. Toutes ces rencontres ont été marquées par une forte présence des femmes et des hommes, qui ont manifesté, à travers leurs interventions, le désir de renforcer leurs capacités. Des recommandations ont été formulées à l'endroit du Ministère de la femme.

Sur les conférences-débats, les participantes ont demandé à ce que le Ministère de la femme écarte les thèmes déjà développés les années antérieures; de faire du mois de la femme, à partir de l'année 2018, un mois d'évaluation des actions entreprises ou des engagements pris les années antérieures. Sur les activités génératrices de revenus, les femmes ont



Les femmes des différentes structures à la clôture du mois de la femme.

demandé au Ministère de la femme d'adapter l'appui aux activités génératrices de revenus menées par les femmes, sur la base de leurs besoins. S'agissant des points focaux, le Ministère de la

femme doit accélérer la mise en place des cellules genre et concevoir un programme de renforcement de ses membres. Concernant la loi sur la parité, le Ministère de la femme doit élaborer un programme de plaidoyer pour accélérer le processus d'adoption et de promulgation de cette loi. Le Ministère de la femme doit, en outre, mettre en œuvre un programme de sensibilisation à travers les médias, de la loi sur la parité, une fois que celle-ci sera en vigueur dans

notre pays. Autre projet: la loi contre les violences. Le Ministère de la femme a été exhorté à relancer le processus d'élaboration de cette loi, en collaboration avec le Ministère de la justice. Dans son mot de circons-

tance, le Dr Aloys Kamuragiye a fait savoir que le système des Nations unies a salué les efforts du gouvernement congolais et particulièrement de la ministre de la promotion de la femme pour le succès de la mobilisation enregistré lors de la célébration de la journée internationale de la femme, le 8 mars, et durant le mois de la femme. Selon lui, les Nations unies définissent l'autonomie des femmes à partir de cinq principaux critères suivants: le sens de la dignité; le droit de faire et de déterminer ses choix; le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités; le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer et la capacité d'influencer le changement social, afin de créer un ordre économique social plus juste. La société congolaise doit être amenée à intégrer ses critères. Clôturons officiellement les activités du mois de la femme, Mme Ines Bertille Nefer Ingani a félicité les femmes pour leur engagement et leur disponibilité tout au long du mois de mars et particulièrement pour leur participation à la grande parade des femmes du Congo, le 8 mars dernier sur le Boulevard Général Alfred Raoul, devant le Premier ministre chef du gouvernement, Clément Mouamba.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Organisation des élections 2017

La C.n.e.i et l'administration s'activent déjà à la préparation des élections

La C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante) a tenu, mardi 28 mars 2017, à son siège sis à l'immeuble de l'A.r.c, à Brazzaville, une réunion tripartite avec la D.g.a.e (Direction générale des affaires électorales) et le Ministère de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, pour s'accorder sur les opérations pré-électorales à réaliser dans l'immédiat.

Al'issue de la réunion tripartite qui a duré près de deux heures, Martin Bissila, rapporteur général de la C.n.e.i a fait le point à la presse, en ces termes: «*Le Président de la République ayant déjà annoncé*

que l'année 2017 comme étant une année électorale, il était tout à fait normal qu'après la concertation politique de Ouesso, les choses s'activent. Donc, nous nous sommes retrouvés, pour nous accorder sur la liste des



Les participants pendant la réunion.

opérations à réaliser dans l'immédiat. Nous avons donc estimé que, comme nous avons travaillé d'abord séparément, nous au niveau de la C.n.e.i et ensuite les collègues de la D.g.a.e, nous pouvons nous retrouver, pour aller au fond des choses, pour préciser les détails de ces opérations que nous devons lancer dans l'immédiat... En effet, comme il l'a souligné, ces opérations tournent autour de tout ce qui est lié à l'édition et la notification des listes électorales de base par circonscription. Parce que dans les circonscriptions administratives, il existe des listes qui ont été utilisées par exemple à l'occasion de l'élection présidentielle. C'est ça les listes de base qu'il faut éditer rapidement de manière et ce qu'elles soient affichées pour que la population commence déjà à les consulter. Donc, il y a la notification qui prend la première place. Mais il y a aussi l'inventaire

du matériel, parce que pour voter, il faut une liste et du matériel aussi. Donc, nous allons procéder, très rapidement, à l'envoi des missions conjointes D.g.a.e-C.n.e.i sur le terrain, pour aller faire le suivi et la vérification. Mais comme il y a des collaborateurs de l'administration qui sont sur place, tels que les sous-préfets, les préfets, les administrateurs-maires, ils sont bien placés pour nous dire ce qui manque, et ce qu'il faudrait ajouter par rapport aux élections. Il y a, aussi, des informations relatives au cadrage. Le cadrage, ce sont les informations que doivent nous faire remonter les sous-préfets, les administrateurs-maires, et qui nous permettent, circonscription par circonscription, de déterminer le nombre de bureaux de vote qu'on va ouvrir pour ce scrutin. Il y a, également, les imprimés électoraux. Nous allons faire rapidement ce travail sans

Pariez CASH / La Congolaise des Jeux

Vous avez le sens commercial et le sens du client, vous voulez travailler dans un secteur qui vous passionne, alors faites partie des premiers revendeurs de la campagne de recrutement de La Congolaise des Jeux; rejoignez la dynamique équipe de Pariez Cash! Vous serez rémunérés à 7% sur le produit de vos ventes + prime de transport, déposez vos cv et copies de pièce d'identité dans nos points de vente à Matende, Ngoyo, Citronnelle, ou bien envoyez les à l'adresse mail suivante:

de-congo@alae-group.com

plus attendre». En ce que concerne la révision extraordinaire des listes électorales qui est l'une des recommandations majeures de la concertation politique de Ouesso, le rapporteur général de la C.n.e.i a relevé que la commission est en train de faire en sorte qu'au niveau des préparatifs, tous les textes liés à la campagne de révision des listes électorales puissent déjà être apprêtées. «*Mais, vous savez très bien qu'il faudrait attendre, par exemple, le décret qui convoque le corps électoral. Même avant le décret, il faudrait attendre*

la loi électorale qui va subir quelques modifications suite aux recommandations de Ouesso. Cette loi est très avancée, bientôt le gouvernement va l'examiner, pour l'envoyer au parlement pour adoption», a-t-il précisé.

Pascal-Azad DOKO

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire / Rond point Kasal (face au 107) / Brazzaville / 01 Av Cardinal André Bayenda (face à la Mairie)

Tel: (+242) 053030238 / 055593075 / Tel: (+242) 055501075 / 055593075

www.gxinternational.net

La Coraf en arrêt de production pour tout le mois d'avril, pour l'entretien des machines

Ni diversion, ni poisson d'avril! L'unique raffinerie du pays, la Coraf (Congolaise de raffinage), se trouve en arrêt d'activités depuis le 1er avril, pour les nécessités d'entretien des machines. Il s'agit notamment des pompes, des compresseurs, des fours, des aéro-réfrigérants, des vannes, des clapets et bien d'autres. Cette opération est normale, car elle est bien déterminée dans le fonctionnement d'une raffinerie. Cela devrait durer jusqu'à la fin du mois. Une annonce qui stresse les populations, désormais habituées aux pénuries de carburant et de gaz. Il faut avouer que cela arrive au moment où les populations font face à une pénurie drastique de carburant et, surtout, celle de gaz butane qui dure depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, provoquant ainsi un mécontentement social.

C.r.f : le colonel Albert Otina parti, place à François Guimbi!

Le conseil des ministres qui s'est réuni mercredi 5 avril dernier, a procédé à des nominations. Ainsi, au Ministère du travail et de la sécurité sociale, l'ancien ministre François Guimbi, ancien préfet de la Cuvette-Ouest, a été nommé directeur général de la C.r.f (Caisse de retraite des fonctionnaires), en remplacement du colonel Albert Otina. François Guimbi prend la tête de cette structure administrative, au moment où elle est confrontée à de sérieuses difficultés financières, avec quatre mois d'arriérés de pensions aux retraités. Ceux-ci espèrent qu'il aura le calcul magique, pour les tirer d'affaires. Les trois autres nominations concernent le Ministère de l'économie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé. Ainsi, Antoine Régis Nkagegni, enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi, a pris la tête de la Direction générale de l'économie, en remplacement de Michel Niama. Jean Pinda Niangoula est devenu directeur général du développement industriel, tandis que Mme Marie Martial Félicité Bolemas, née Kenguepoko, a été nommée directrice générale de la promotion du secteur privé.

Un jeune homme poignardé au quartier Nzoko à Mfilou-Ngamaba

Le meurtre a eu lieu lundi 3 avril 2017, vers 6h. Un jeune homme, gérant d'un parking, a été assassiné à Nzoko, un quartier de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. D'après un témoignage, l'infortuné se rendait, ce matin-là, comme d'habitude, à son lieu de prière, quand son meurtrier, également gérant de parking situé dans le même voisinage, mais avec qui il s'était battu la veille, a surgi devant lui, l'a plaqué au sol et l'a poignardé à l'aide d'une arme blanche. L'infortuné serait mort-sur-le-champ. Le présumé assassin est incarcéré par la police, apprend-t-on.

Le siège de la mairie d'arrondissement de Makélékélé pas toujours réhabilité

Endommagé depuis les troubles qui avaient secoué les quartiers Sud de la ville-capitale, notamment les arrondissements Baongo et Makélékélé, le 4 avril 2016, le principal bâtiment de la mairie du premier arrondissement n'est toujours pas réhabilité et offre un aspect pitoyable. Il avait été incendié par un groupe de ninja-nsiloulou du pasteur Ntumi, qui avait perpétré une attaque armée sur la capitale. Documents administratifs, portes, chaises, bancs, etc., tout avait brûlé. Depuis, l'administrateur-maire Maurice Maurel Kiwoundzou et ses collaborateurs travaillent en plein air, sous l'ombre des arbres. Mêmes les mariages sont célébrés dans les mêmes conditions. Face à cette situation, l'administrateur-maire a interpellé plusieurs fois sa tutelle, selon lui, afin de réhabiliter le bâtiment, mais jusque-là, on lui demande toujours d'attendre, se plaint-il. Signalons que c'est à la suite de cette attaque qu'est partie la crise du Pool, après les mandats d'arrêts émis par le procureur de la République du T.g.i (Tribunal de Grande instance) de Brazzaville à l'encontre du pasteur Ntumi. Celui-ci est toujours recherché, alors que des cas de malnutrition ont fait leur apparition dans certains villages du Pool, comme à Kibossi.

Une nouvelle chaîne de télévision privée à Brazzaville

Les initiatives privées dans le domaine de la presse continuent de voir le jour. Depuis quelques semaines, les Congolais découvrent sur le petit écran l'apparition d'une nouvelle chaîne de télévision: Vox T.v. Celle-ci est certes encore au stade expérimental. C'est une chaîne de télévision numérique privée faisant partie du groupe Vox media de Verone Mankou, un jeune entrepreneur congolais spécialisé dans les technologies de la téléphonie mobile. Vox T.v a déjà intégré le bouquet Canal+ depuis le 28 février 2017, et lancera incessamment ses émissions. D'après ses concepteurs, Vox T.v est de ligne éditoriale indépendante et privilégiera les faits dans la présentation de l'actualité. La chaîne entend équilibrer l'information servie au public, selon les diverses sensibilités sociopolitiques du pays.

Téléchargez le fichier PDF du journal La Semaine Africaine dans votre smartphone ou dans votre tablette: lisez et partagez-le.

Arrondissement 9 Djiri (Commune de Brazzaville)

La justice a mis un terme aux gesticulations de Dandou Georges alias «Mayombi»

Un occupant de terrain, répondant au nom de Dandou Georges alias «Mayombi» a voulu se faire justice en se servant d'un huissier de justice, Ngassié Rufin, pour déloger les habitants du quartier Kibouendé-Mayombi dit «Terre jaune», dans le neuvième arrondissement Djiri, à Brazzaville. Car selon lui, ils n'avaient pas acheté les parcelles de terrain sur lesquelles ils ont bâti des maisons où ils vivent. La semaine dernière, ils ont semé la désolation en commençant à détruire des habitations, à les chasser de chez eux, sous prétexte qu'il est le propriétaire de cette zone.

Le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala-Oko, a saisi le magistrat instructeur d'une information judiciaire à l'encontre de cinq personnes reconnues coupables de destruction des biens meubles et immeubles appartenant à autrui. Il a requis le placement de ces cinq personnes en détention à la Maison d'arrêt central. Malheureusement, seul l'huissier Samba Alalick a été arrêté et présenté, mardi 4 avril 2017 devant le procureur de la République. Le prétendu propriétaire Dandou Georges alias «Mayombi» et ses complices sont en fuite.

L'huissier Ngassié Rufin, ses collaborateurs et les policiers avaient effectué une descente, la semaine dernière, au quartier terre jaune, pour exécuter une décision de justice rendue par

un tribunal d'instance qui n'a pas été révélé, ayant trait au litige qui l'oppose aux populations desdits quartiers. Dans l'exécution de cette décision prise en sa faveur par un tribunal d'instance de Brazzaville, M. Dandou Georges alias «Mayombi» avait cru bon de requérir les services d'un huissier de justice, en la personne de Ngassié Rufin.

Muni de sa décision de justice, Dandou Georges alias Mayombi voulait expulser toutes les familles occupant les parcelles de terrain qui lui appartiendraient, dans le but de les récupérer. Mais, la réaction des occupants était vive. Certains responsables des familles concernées ont proféré des menaces de morts à l'endroit du fameux Mayombi qui ont interpellé le ministre de la justice qui a ordonné immédiatement l'arrêt de cette décision. L'affaire a pris



Samba Alalick.



André Gakala-Oko.

une grande ampleur. Pour André Gakala-Oko, l'huissier de justice Ngassié Rufin, a outrepassé les limites de son champ d'action, en exécutant sa décision, causant un «sérieux trouble à l'ordre public, une incitation à la révolte et une destruction des biens meubles et immeubles appartenant à autrui», a-t-il expliqué. Au regard de ces troubles à l'ordre public, une enquête a été ouverte à l'encontre des nommés Dandou Georges alias «Mayombi», Dandou Fils, Maître Ngassié Rufin, Samba Alalick, Beazeka Cédric et autres des chefs de destruction des biens meubles et immeubles appartenant à autrui. Etant en fuite, seul l'huissier Samba Alalick a été arrêté.

Après l'enquête de la police judiciaire, il a été déferé au parquet et présenté devant le procureur de la République qui, à l'instant, a saisi le magistrat instructeur d'une information judiciaire. Pour apaiser les tensions, le procureur de la République a demandé les populations concernées à demeurer paisiblement dans leurs domiciles habituels et à vaguer librement à leurs occupations quotidiennes, en attendant l'issue de l'affaire qui doit conduire à l'arrestation de Dandou Georges alias «Mayombi» et ses complices qui sont en fuite.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Lutte contre l'immigration illégale

Vingt-quatre policiers formés à la détection des filières d'immigration illégale

Organisé dans le cadre de la coopération bilatérale entre la France et le Congo, sous le thème: «Lutte contre l'immigration illégale», le stage de formation sur la lutte contre ce fléau, s'est déroulé du 27 au 31 mars 2017, à la Direction de la police judiciaire, à Brazzaville. La cérémonie de clôture a été patronnée par le colonel Michel Ntsiloussilabo, directeur de la police administrative et de la réglementation, assurant l'intérim du directeur de la sécurité aux frontières nationales. Représentant le Directeur général de la police et celui de la surveillance du territoire, il avait à ses côtés Frédéric Delouze, représentant de l'ambassade de France, chargé de la sécurité intérieure près cette ambassade, ainsi que le colonel de police Léon Ngandounou.

Le stage a été encadré par un expert français venu de France. Les vingt-quatre policiers congolais formés dans la lutte contre l'immigration illégale sont tous des enquêteurs de la police venus de la D.g.p (Direction générale de la police), de la D.g.s.t (Direction générale de la surveillance du territoire) et des différents départements du pays. Ils ont acquis les connaissances et les techniques nécessaires qui leurs permettront de détecter les filières d'immigration illégale et d'en faire un traitement judiciaire empreint de professionnalisme.

Dans son mot liminaire, le colonel Michel Ntsiloussilabo a exhorté les stagiaires à mettre rapidement en pratique les connaissances acquises. «Transmettez-les aussi à vos collègues qui

n'ont pas eu la chance de se retrouver dans cette salle. En un mot, continuez ce travail de perfectionnement. La police congolaise attend de vous de bons résultats sur le terrain, car la bonne maîtrise des flux migratoires et particulièrement de l'immigration clandestine est un gage de sûreté pour la protection de nos frontières», a-t-il déclaré.

Après la remise des certificats de fin de formation, le capitaine Serge Moudoudou Pambou, l'un des stagiaires, a affirmé que les enseignements reçus sont très fructueux. «Ce séminaire nous a permis d'apprendre comment démonter les réseaux des malfaiteurs, la traite des migrants et le profilage. L'expert nous a donné un ensemble d'outils qui nous permettront de faire face à toute éventualité liée



Les formateurs et les participants à la fin du stage.

à l'activité migratoire. Donc, nous sommes armés pour faire face à tout ce qui se passe dans les frontières», a-t-il confié.

En police, a-t-il poursuivi, la formation est toujours continue. «Je pense que ce serait mieux et judicieux pour nos autorités d'organiser encore un tel séminaire au profit de nos citoyens. Aux collègues qui n'ont pas été présents, nous leur apporteront le message, les cours qui nous ont été donnés et les connaissances seront partagés, parce que la connaissance, c'est au

quotidien», a-t-il poursuivi. Il a terminé en donnant des conseils aux citoyens congolais et particulièrement aux jeunes, de ne pas faire les aventures comme ce que nous voyons à la télévision. «Nous voyons des flux migratoires importants en Lybie, en Syrie, en Turquie. Donc, que les Congolais prennent d'abord connaissances des textes législatifs, avant d'engager une activité migratoire quelconque», a-t-il averti.

Alain-Patrick MASSAMBA

Pour de bonnes analyses, j'aime lire La Semaine Africaine

Coopération Congo - Banque mondiale

Avril, «mois du développement urbain au Congo»: restructurer les quartiers précaires

Dans le cadre de la coopération entre le Congo et la Banque mondiale, le mois d'avril est baptisé «mois du développement urbain au Congo». Les activités liées à cette initiative ont été officiellement lancées mardi 4 avril 2017, lors d'une cérémonie à l'Hôtel Ledger, à Brazzaville, sous le patronage du ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, ministre de la construction, de l'urbanisme, de la ville et du cadre de vie, en présence de Djibrilla Issa, représentant-résident de la Banque mondiale et d'autres personnalités. Ces activités, qui dureront jusqu'au 28 avril prochain, ont pour but d'engager les partenaires sur les opportunités et les défis de l'urbanisation au Congo, de présenter les résultats et les acquis du Peedu (Projet eau, électricité et développement urbain), et les perspectives du nouveau Projet appelé Durquap (Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires).

Le thème du mois du développement urbain, qui vient après celui de l'éducation et de l'agriculture, est une occasion pour la Banque mondiale, principale partenaire du Congo, de présenter entre autres, les résultats et les acquis du Peedu et les perspectives du nouveau Projet Durquap. Il a permis aussi de présenter les principaux enseignements des travaux analytiques sur l'urbanisation réalisés par le Groupe de la Banque mondiale en Afrique et dans le monde, discuter pourquoi et comment les villes peuvent être des moteurs de croissance et évaluer ce que les pays peuvent faire pour tirer parti des bénéfices de l'urbanisation. Il s'agit d'engager l'ensemble des parties prenantes (institutions gouvernementales au niveau central et local, unités de projets, communautés éducatives, partenaires techniques et financiers et société civile) sur les opportunités et défis de l'urbanisation au Congo. D'après Djibrilla Issa, le Congo

est l'un des pays le plus urbanisé d'Afrique subsaharienne, à cause de son taux élevé de population urbaine: «Le Congo a une population d'environ 4,5 millions d'habitants dont entre 65% et 70% vivent en milieu urbain. Cela fait de ce pays l'un des plus urbanisés d'Afrique subsaharienne. Cette situation présente des défis, mais également des opportunités. Les villes de Brazzaville et Pointe-Noire abritent l'essentiel de la population congolaise, un atout en matière de mise en œuvre des politiques de développement et un handicap en termes de pression sur le foncier, de développement des infrastructures de base et de leur accès facile», a-t-il indiqué. Rappelons que le Peedu, lancé en 2010, s'achèvera en 2019. Cofinancé par la Banque mondiale et le Congo, ce projet vise à améliorer l'accès des habitants des zones précaires de Brazzaville et Pointe-Noire aux infrastructures de base. Il a déjà permis de réaliser 34 km de drainage et 16.000 branchements des



Le présidium avec le ministre d'Etat N'silou et Djibrilla Issa (au milieu).



Le Congo est l'un des pays le plus urbanisé d'Afrique subsaharienne, à cause de son taux élevé de population urbaine.

ménages au réseau de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) et d'aménager 32 km de voirie urbaine. Lançant cette campagne, le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou a affirmé que les villes doivent être considérées comme un pôle de développement économique et social. Pour cela, elles doivent être aménagées et restructurées. «Notre mission à la tête de ce ministère est de réfléchir à l'avenir de nos villes. Pour ce faire, nous allons restructurer les quartiers, les aménager pour apporter les équipements de base au plus près des populations, pour améliorer leur cadre de vie», a-t-il déclaré. Nos villes, a-t-il souligné, doivent œuvrer pour offrir à leurs habitants

un cadre de vie optimal, en misant sur ce qui fait leur force principale: la population. Les questions environnementales actuelles doivent être au centre de chaque action. Il faut relever que les activités de cette campagne du mois de développement urbain s'articulent aussi sur le Durquap (Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires) dont le lancement a lieu le 10 avril prochain et qui va compléter le Peedu. Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur de 120 millions de dollars américains, le Durquap couvrira les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Alain-Patrick MASSAMBA

Réunion inaugurale du Comité de pilotage du Projet Cab-Congo Réduire les inégalités dans l'usage et l'accès aux T.i.c

Le comité de pilotage de la phase 2 du Projet Cab-Congo (Central african backbone) a tenu sa première réunion inaugurale, vendredi 31 mars 2017, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, sous les auspices de Léon-Juste Ibombo, ministre des postes et télécommunications. La première réunion du comité de pilotage qui a regroupé les experts venu de plusieurs administrations publiques, du secteur privé et de la société civile, a porté sur l'adoption du planning de travail, le budget, ainsi que le plan de passation des marchés.

La deuxième phase du Projet Cab-Congo vise à réduire les inégalités dans l'usage et l'accès aux T.i.c (Technologies de l'information et de la communication) dans sa composante financée par la B.a.d (Banque africaine de développement). Selon le coordonnateur Yvon-Di-Dier Miéhakanda, la deuxième phase du Projet Cab-Congo est dotée d'un budget de 43,5 milliards de francs Cfa (près 66,54 millions d'euros), avec trois composantes fonctionnelles majeures: les infrastructures (construction de nouveaux réseaux avec le Cameroun, et avec la République Centrafricaine; construction d'un Data center de grande capacité, une structure technique que le Congo ne possède pas encore et dont le rôle est d'héberger les services et les contenus Internet).



Léon-Juste Ibombo.

La deuxième composante concerne la mise en place des applications T.i.c et la dernière est une composante qui vise à renforcer les capacités d'un certain nombre d'administrations comme l'Université Marien Ngouabi, l'A.r.p.c.e (Autorité de régulation des postes et communications électroniques) et



Les participants aux travaux.

la future Agence de développement des T.i.c. «L'intérêt pour le pays est d'avoir à moyen terme toute la superficie de notre pays couverte par les infrastructures à fibre optique de manière à ce que les Congolais puissent en bénéficier», a expliqué Yvon-Di-Dier Miéhakanda. Pour le ministre Léon-Juste Ibombo, l'objectif que vise le Président de la République est d'arrimer le Congo à l'économie numérique. Les T.i.c ont un rôle important à jouer, car cet arrimage à l'économie numérique exige une base infrastructurelle. «Nous ne pouvons parler d'économie numérique, si nous n'avons pas la base infrastructurelle, c'est-à-dire un réseau dense en fibre optique, la connexion des structures étatiques et un

Data center. Nous avons donc à jouer un rôle important pour la matérialisation totale de cet objectif», a-t-il souligné. Le ministre des postes et télécommunications a, par ailleurs, indiqué que la tenue de la première réunion du comité de pilotage de la deuxième phase du Projet Cab-Congo est une étape cruciale pour l'atteinte des ambitions du gouvernement dans le domaine des télécommunications. «Je vous exhorte de toujours garder à l'esprit l'immense responsabilité qui nous incombe pour l'accomplissement du crédo politique pour le secteur des T.i.c de «La marche vers le développement», a-t-il dit.

Alain-Patrick MASSAMBA

Felbo (Fondation Edith Lucie Bongo-Ondimba)

Don de matériel médical au service de carcinologie du C.h.u

Dans le cadre de ses actions humanitaires, la Felbo (Fondation Edith Lucie Bongo-Ondimba) a fait un don d'équipements médicaux au service de carcinologie du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville. Composé de huit fauteuils de chimiothérapie et d'une hotte à flux lumineuse horizontale, ce don a été remis par Mme Patricia Kounkou Wiboulo, présidente de la Felbo, et réceptionné par la Prof. Kimbally Kaki, directrice des affaires médicales, en présence du Prof. Jean-Bernard Nkoua-Mbon, chef du Service de carcinologie du C.h.u. Selon la présidente Patricia Kounkou Wiboulo, le don fait par la Felbo au C.h.u se veut complémentaire aux efforts consentis



Patricia Kounkou Wiboulo (au centre); Les Prof. Nkoua-Mbon (à gauche) et Kimbally Kaki (à droite)



Vue d'un fauteuil de chimiothérapie et la hotte à flux lumineuse horizontale

par les pouvoirs publics pour offrir de bonnes conditions de traitement des malades. Par ce geste, la Felbo a tenu non seulement à saluer le travail du personnel du C.h.u, mais surtout à encourager les médecins du service de carcinologie qui, en dépit des «douloureuses souffrances au quotidien, vont pouvoir offrir des moments plus supportables aux malades», a dit la présidente de la Felbo. «Seul Dieu connaît l'issue de chacun de nous. Cependant, nous espérons sincèrement que ces fauteuils permettront d'aider les malades à supporter leurs traitements et guérir, pour la joie de tous et en particulier de leurs proches», a-t-elle poursuivi.

Pour sa part, la Prof. Kimbally Kaki a remercié la Felbo pour ce don de matériel de chimiothérapie qui va permettre au service de carcinologie et radiothérapie de travailler dans de meilleures conditions.

Présentant le matériel reçu et déjà installé dans les salles, le Prof. Jean-Baptiste Nkoua-Mbon a expliqué que «c'est pour la première fois, dans notre pays, qu'on a des fauteuils de chimiothérapie et une hotte qui va nous permettre de préparer les chimiothérapies non pas seulement pour notre service, mais aussi pour le service d'hématologie». Emu, il a fait savoir que le don de la Felbo est à saluer. «C'est merveilleux», a-t-il dit, tout en lançant un cri de cœur aux personnes de bonne volonté de voler au secours de son service: «Regardez les lits sur lesquels dorment les malades. Nous sommes un peu civilisés et on ne peut pas vivre comme ça. Aidons nos parents. Le cancer ne frappe pas seulement ceux qui sont là, il frappe tout le monde. Mouillons le maillot pour que tous les fonds soient levés pour nous aider à soigner ces malades qui, pour certains, sont abandonnés. Les médicaments coûtent chers. Et quand ils ne sont pas traités, ces malades meurent. Ce n'est pas normal dans un pays civilisé de laisser les autres mourir. C'est interdit».

Il sied de rappeler que le Service de carcinologie du C.h.u reçoit, chaque année, 600 nouveaux cas de malades souffrants du cancer dont plus de la moitié de femmes atteintes des cancers du sein et du col de l'utérus. Les hommes sont souvent affectés par les cancers de la prostate et du foie. Malheureusement, ce service n'a une capacité d'hébergement que de 28 lits. «Avec les huit fauteuils, nous augmenterons la capacité d'accueil à 36. Déjà, les salles sont remplies», a précisé le professeur Jean-Baptiste Nkoua-Mbon. Le cancer est une pathologie qui frappe de plus en plus la société congolaise. Au moment où se déroulait la cérémonie de remise du don par la Felbo, un malade a rendu l'âme juste, dans la salle juxtaposant celle abritant l'événement.

Cyr Armel YABBAT-NGO



LCB BANK, de profondes transformations en vue des échanges futures

Dès l'entame de la nouvelle gouvernance de LCB Bank en 2016, celle-ci a ciblé ses priorités et défini ses axes d'intervention prioritaires, à savoir le capital logistique ou matériel et le capital humain. Le fil conducteur de l'action de la banque au cours de cet exercice a été fixé dans le cadre du plan stratégique 2016. En exécution de ce plan, plusieurs chantiers ont été lancés, tout d'abord, dans le domaine de la rénovation des agences de son réseau bancaire, dans le capital humain, mais aussi dans le renforcement de la sécurité informatique.

Une année après le lancement de ces chantiers, quel est le résultat de la moisson?

Plan de rénovation du réseau commercial

En premier lieu, il peut être observé des changements déjà visibles dans les agences bancaires du réseau de LCB Bank, puisque la plupart de ses agences a fait peau neuve. D'importants travaux ont été engagés allant de la remise à niveau des installations électriques, en passant par le rafraîchissement de la peinture jusqu'au remplacement du mobilier de bureau et du matériel informatique.

Les objectifs poursuivis dans le cadre cette rénovation sont multiples : - donner une image reflétant la santé financière de cette institution historique de notre pays,

- améliorer les conditions de travail et de sécurité du personnel, - améliorer les conditions d'accueil et de sécurité de la clientèle, - investir dans la préservation du patrimoine de la banque...

Dans ce cadre, à titre d'exemple, l'agence bancaire située dans le bâtiment annexe du siège social de LCB Bank, sise Avenue Amilcar Cabral au centre-ville de Brazzaville, a été complètement rénovée, pour le plus grand bonheur à la fois de la clientèle interne et externe de la banque.

Dans le même élan, l'agence centrale du siège social, faisant face à l'Avenue Amilcar Cabral va connaître des travaux de réfection et de modernisation, pour abriter le Centre d'Affaires (CAF) de Brazzaville. En effet, dans le cadre de la spécialisation des filières commerciales, LCB Bank envisage de faire



Le DG Mohamed Tahri recevant le prix honorifique de la Fondation Calissa Ikama des mains de Madame Olga Euphrasie Akylan-Gongo.

prendre en charge sa clientèle d'entreprises dans le cadre d'une Agence dédiée.

A l'instar du centre d'affaires (CAF) situé dans l'Agence centrale de Pointe-Noire, déjà opérationnel, après l'exécution des travaux qui vont durer deux mois, LCB Bank va offrir à sa clientèle d'entreprises de PME/MPI et Corporate de Brazzaville, un espace convivial d'accueil, de conseils et d'accompagnement dans leur cycle d'exploitation, ainsi que la réalisation de leur projet de développement.

LCB Bank tient à accorder une attention à chacune des catégories de sa clientèle (salariés du secteur privé, professionnels, fonctionnaires, TPE/PME/PMI et grands comptes...), à travers une organisation interne capable de répondre aux attentes particulières à chaque segment.

Ainsi, la banque renforce ses liens et sa proximité avec sa clientèle, en lui assurant sa présence à ses côtés, pour le développement de

ses affaires.

LCB Bank ne se contente pas que de rénover son réseau commercial existant, elle continue à l'étendre, en investissant également actuellement dans la construction d'un immeuble R + 4 sur l'Avenue des Trois Martyrs, dans le quartier de Ouenze.

Cet immeuble abritera très prochainement son Agence bancaire de proximité, dans un cadre architectural en accord avec notre temps, préfigurant de l'architecture

des futures agences bancaires de cet établissement.

Une partie de ce bâtiment abritera le siège de LCB Bank Academy, université et centre d'apprentissage continu de l'entreprise, cadre d'investissement pérenne dans le capital humain de la banque, et lieu de préparation d'un vivier de succession.

LCB Bank inscrit son action dans la société congolaise et dans son environnement économique dans la durée, affichant son ambition

de continuer à être un partenaire stratégique du financement de l'économie congolaise.

Le capital humain au coeur de la vision et de l'action du management de LCB BANK

L'un des faits marquants de l'exercice 2016 au sein de LCB Bank aura été la priorité accordée à plusieurs projets, visant la modernisation de la gestion des ressources humaines (GRH).

En effet, soucieux de placer l'humain au centre de la vision et de l'action de la banque, plusieurs chantiers sont engagés ou ont été réalisés :

Acquisition et implémentation d'un progiciel de gestion RH :

LCB Bank s'est engagée aussi dans la modernisation de la gestion de ses ressources humaines. Elle s'est dotée pour cela d'un progiciel, qui a vocation



Rénovation complète de l'agence bancaire, sise avenue Amilcar Cabral

à assurer le traitement de plusieurs process RH. La mise en production du système global vise à assurer une plus grande efficacité dans le traitement de l'information, d'automatiser le traitement des actes administratifs, de réaliser un gain de temps à investir dans des actions et missions à plus forte valeur ajoutée.

***Dispositif «Mbonswana»**

La banque a lancé depuis le 14 novembre 2016, un dispositif de développement des compétences managériales des managers de la banque représentant environ 25% de l'effectif global. Il concerne tous les directeurs, les responsables de départements et directeurs d'agences. Ce programme, co-construit avec les effectifs de LCB Bank, en partenariat avec BMCE Bank Of Africa Academy (Casablanca), est prévu pour s'étaler sur 2 à 3 ans. Ce dispositif s'inscrit dans une vision de développement des compétences, de renforcement de la responsabilité du manager, mais aussi de la constitution d'un vivier de succession au sein de la banque. Il est prévu qu'il soit complété par le volet relatif à la réalisation du référentiel des compétences, courant premier semestre 2017, dans la perspective de la mise en place de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Cet outil servira à optimiser la gestion de carrière du capital humain et à offrir une plus grande visibilité à chacun au sein de l'entreprise. Aligner les responsables de la banque sur les meilleures pratiques managériales est l'un des objectifs poursuivis par le programme qui a été baptisé «Mbonswana» par le personnel lui-même.

***Evaluation du système des rémunérations**

Dans un environnement en profonde transformation, avec l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché, pour assurer la fidélisation de ses meilleurs éléments, LCB Bank a lancé une étude de rémunération, suivi de la mise en place d'une démarche d'ajustement des salaires de certaines catégories du capital humain, dans un premier temps. LCB Bank est une des rares institutions, dans le contexte actuel, qui poursuit son investissement dans le capital humain, en ayant pris l'audacieuse décision d'assurer la compétitivité de son système de rémunération. LCB Bank place l'humain au centre de sa vision et au cœur de son action. Le chemin parcouru tout au long de l'année 2016, mais bien avant cela, est le fruit d'inlassables efforts et du travail déployés par les hommes et les femmes de cette institution, occupant une place de choix dans le financement de l'économie congolaise. LCB Bank est fière de ses hommes et de ses femmes qui, chaque jour, par leur action contribuent à écrire une page de la belle histoire de cette Institution.

L'innovation au coeur de la stratégie de LCB BANK

Dans le souci d'une meilleure prise en charge de sa clientèle et de la redynamisation de la force commerciale, LCB Bank a plusieurs chantiers, notamment :
 - la création d'un espace dédié à la clientèle élite,
 - la rénovation de l'Agence Cabral,
 - la création du centre d'affaires de Pointe-Noire, en attendant la création de celui de Brazzaville pour une

meilleure organisation et prise en charge efficace de la clientèle des entreprises,
 - le pilotage du financement des marchés étatiques par la création d'un poste de responsables de la clientèle «Institutionnels».
 Dans le même temps, la banque a lancé la commercialisation de produits innovants sous la forme de packages destinés à la clientèle des fonctionnaires, salariés du secteur privé et clientèle élite. Depuis toujours, LCB Bank mise sur l'innova-

tion, à travers la revue du processus de contractualisation avec les prestataires et autres fournisseurs de la banque,
 - baisse du coefficient d'exploitation de quatre (4) points, par rapport à 2015...
 La direction générale s'est engagée également dans une politique d'assainissement du portefeuille de la clientèle, couplée à un effort remarquable de provisionnement, avec un important budget de dotation aux provisions. Les travaux d'assainis-

son engagement social ont valu à la banque, la reconnaissance des instances de la Fondation Calissa IKAMA, en décernant à LCB Bank, un titre honorifique pour son engagement. L'évènement a eu lieu au siège social de la banque, le vendredi 03 mars 2017. La délégation de la Fondation était conduite par Mme Olga Euphrasie AKYLANGONGO. Cette cérémonie a connu, outre la remise du titre honorifique à LCB Bank, le port du ruban d'or, symbole de

sensibilité de LCB Bank, acteur économique de premier plan, à s'intéresser également aux problématiques qui peuvent se poser au sein des communautés et dans la société. LCB Bank est déterminée à assumer sa responsabilité d'entreprise citoyenne, à travers un engagement sur le terrain des réalités sociétales impliquant l'humain. Assurément LCB Bank est aussi un acteur impliqué dans la réponse aux problèmes de son environnement social. C'est aussi cela



Don de vivres à Mwana village.

vation comme levier de soutien et de développement de sa croissance, en proposant des produits et services répondant aux exigences et au confort de sa clientèle.

Focus sur les réalisations de l'année 2016

La bonne santé de LCB Bank a été confirmée par les réalisations au titre de l'exercice 2016, marqué notamment par la bonne tenue de plusieurs agrégats :
 - progression du PNB de cinq (5) points comparativement au 31 décembre 2015,
 - progression du résultat brut d'exploitation (RBE) de 17%, par rapport à 2015,
 - maîtrise des charges générales d'exploita-

tionnement du portefeuille de la clientèle engagés ont permis de renforcer l'assurance sur la qualité des engagements portés par la banque, dans un contexte économique relativement difficile.

LCB BANK, une entreprise citoyenne et un acteur social actif

LCB Bank, à travers sa fondation a marqué l'année 2016 par plusieurs actions témoignant de son engagement social. C'est dans ce cadre que LCB Bank a apporté sa contribution financière aux actions menées à l'initiative de la Fondation Calissa IKAMA, dont la vocation est de lutter contre le cancer de l'enfant. Cet élan de cœur et

la lutte contre le cancer de l'enfant, la signature du livre d'or de la Fondation, avant de terminer par une photo de famille. Cette action de bienfaisance n'est pas isolée, puisque LCB Bank a aussi orienté son action en direction d'un orphelinat «Mwana village» à Pointe-Noire. C'était précisément le 08 mars 2017, journée internationale des droits de la femme, à l'occasion de laquelle des représentantes des femmes de LCB Bank ont mené une action consistant à apporter un don de vivres en faveur des enfants de cette maison d'accueil. Apporter tant soit peu des moyens à cet orphelinat, pour le soutenir dans son engagement et son action en faveur des enfants délaissés et orphelins, traduit la

faire de la banque autrement avec un regard bienveillant sur la société. En dépit d'un contexte de crise économique et financière frappant l'économie nationale congolaise, caractérisée par une tendance à la réduction drastique des budgets d'investissement et par la mise en œuvre des plans sociaux assortis de la suppression de plusieurs milliers d'emplois, LCB Bank demeure engagée dans une démarche volontariste d'investissement. Le moins que l'on puisse affirmer, c'est que le capital humain de LCB Bank est rangé et en ordre de bataille, pour relever chaque jour les défis imposés par son environnement économique et son temps.

Décret n°2017-31 du 22 Mars 2017 portant création de la Commission de Suivi du Sinistre du 4 Mars 2012

République du Congo
Unité * Travail * Progrès

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Vu la Constitution;

Vu le Décret n°2016-117 du 23 avril 2016 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement;

Vu le Décret n°2016-168 du 30 Avril 2016 portant nomination des membres du Gouvernement,

Décète

Article Premier: Il est créé une Commission de Suivi du Sinistre du 4 Mars 2012.

Article 2: La Commission de Suivi du Sinistre du 4 Mars 2012 est composée ainsi qu'il suit:

Président: Le Ministre d'Etat, Ministre de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de Vie;

Premier Vice-Président: Le Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Grands-Travaux;

Deuxième Vice-Président: le Ministre des Finances, du Budget, du Portefeuille Public;

Rapporteur: Le Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de Vie;

Membres

- Le Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local;
- Le Ministre de la Défense Nationale;
- Le Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples autochtones;
- Le Ministre de l'Equipement et de l'entretien routier;
- Le Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Publics;
- Le Conseiller du Président de la République, chargé de l'Action Humanitaire;
- Le Conseiller du Premier Ministre, chargé de l'Action Humanitaire.

Article 3: La Commission de Suivi du Sinistre du 4 Mars 2012 peut faire appel à toute personne ressource.

Article 4: La Commission de Suivi du Sinistre du 4 Mars 2012 rend compte de ses travaux au Premier Ministre,

Chef du Gouvernement.

Article 5: Les frais de fonctionnement de la Commission de Suivi du Sinistre du 4 Mars 2012 sont à la charge du budget de l'Etat.

Article 6: Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo. 2017-31

Fait à Brazzaville,



Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Clément MOUAMBA

Le Ministre d'Etat, Mi Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de Vie
Alphonse Claude N'SILOU



Le Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Grands-Travaux



Jean-Jacques BOUYA

Le Ministre des Finances, du Budget, du Portefeuille



Calixte NGANONGU



COMMUNIQUE A L'ATTENTION DE L'AIMABLE CLIENTELE

Siège social : Avenue Amilcar CABRAL, Brazzaville-CONGO * 2889 (+242.22.281.09.78 /55/56 Fax +242.22.281.09.77 www.lcb-bank.com

LCB BANK, soucieuse de toujours mieux vous servir, entreprend actuellement des travaux de finition d'un immeuble R + 4 sur l'Avenue des Trois Martyrs, qui a vocation à abriter à son rez-de-chaussée, son Agence de proximité du quartier de Ouenze (Agence Jane Viale).

La clientèle de l'Agence Marché MOUNGALI sera relocalisée dans le cadre de la nouvelle Agence. L'ouverture de la nouvelle Agence Jane Viale est prévue dans un délai d'un mois, au plus tard, fin Avril 2017.

En attendant, à compter du lundi 03 avril 2017, la clientèle du fond de commerce de l'Agence Marché MOUNGALI sera prise en charge à l'Agence Amilcar Cabral, sur l'avenue Amilcar Cabral, au centre-ville de Brazzaville.

La Direction Générale de LCB Bank présente ses excuses à son aimable clientèle pour le désagrément éventuel occasionné, et lui adresse ses sincères remerciements pour sa confiance et sa fidélité.

LCB Bank, toujours plus proche de vous!

La Direction Générale

Messe des 60 ans d'ordination de Mgr Ngoui, en la basilique Sainte Anne du Congo

Le doyen du clergé centrafricain a commémoré son jubilé de diamant à Brazzaville

Sanctuaire souvenir, la basilique Sainte Anne du Congo à Brazzaville a servi de cadre dimanche 2 avril 2017 pour la messe marquant les 60 ans d'ordination presbytérale de Mgr Joseph Marie Ngoui Akandji, prélat de Sa Sainteté, doyen du clergé centrafricain. Au cours de la messe jubilaire (noces de diamant) sous le signe d'action de grâces, qui a coïncidé avec la célébration du 5^{ème} dimanche de carême, année A, Mgr Ngoui a prié particulièrement pour ses deux compagnons d'illustre mémoire, Mgr Georges Firmin Singha et l'abbé Emile Okoumou, ordonnés avec lui, le 7 octobre 1956 dans cette basilique située à Poto-Poto, troisième arrondissement de Brazzaville, en plein cœur de la capitale congolaise. La célébration eucharistique présidée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala s'est déroulée en présence de la communauté centrafricaine résidant au Congo dans laquelle on notait aussi la présence de la nièce de Mgr Ngoui qui l'accompagne, les parents de ses deux compagnons défunts et de nombreux chrétiens de Sainte Anne.



Photo de famille de Mgr Joseph Marie Ngoui avec les évêques.

Un autre moment marquant fut, après l'homélie, le lâcher de trois colombes devant l'autel par Sr Justine Singha, nièce de Mgr Georges Firmin Singha, membre de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny, symbolisant les trois ordonnés du 7 octobre 1956. Quelle vive émotion!

Formulant également une pensée pieuse pour son ami le Cardinal Emile Biayenda, Mgr Joseph Marie Ngoui a donné son homélie à la fois en lingala, en sango, en français. «Chers frères et sœurs en Christ, aujourd'hui c'est le jour du Seigneur! Je suis heureux de partager avec vous la Parole de Dieu et l'eucharistie», a-t-il fait savoir. En somme, ces noces de diamant célébrées déjà l'an dernier à Bangui, l'ont aussi été au lieu de son ordination. N'est-ce pas là un retour

aux sources à Poto-Poto, troisième arrondissement de Brazzaville, quartier cosmopolite situé en plein cœur de la capitale congolaise? Les mots de remerciements du recteur de la basilique Sainte Anne et de l'archevêque de Brazzaville, ainsi que la photo de famille à l'entrée de l'église ont marqué la clôture de cette messe jubilaire.

Né le 7 février 1928, Mgr Ngoui, ancien vicaire général de Bangui, âgé de 90 ans reste très attaché à l'exercice de son ministère sacerdotal. Appelé affectueusement le patriarche, il est actuellement directeur du moyen séminaire Saint Paul de Bangui.

Aristide Ghislain NGOUMA

Parmi les concélébrants, il y avait NN.SS. Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville et Mathieu Madega Lebouakehan, évêque de Mouila, président de la C.e.g (Conférence épiscopale du Gabon), premier vice-président du Sceam (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar), les abbés Edouard Mombili, secrétaire général adjoint du Sceam, Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), Serge-Armand Kiyindou, recteur de la basilique Sainte Anne du Congo, le père Aimé Joseph Porret, vicaire de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo.

Lors de cette célébration, on pouvait admirer l'exposition des deux portraits géants, dressés respectivement à l'entrée de l'église et devant l'autel, à travers lesquels on reconnaissait aisément les trois compagnons d'une part, et les trois avec l'évêque d'autre part. Aussi, l'on a pu se délecter avec des chants en sango entonnés et exécutés avec maestria par la chorale, la prière universelle en français et en sango. La célébration a débuté par l'allumage du cierge jubilaire par Mgr Ngoui, en souvenir de ses deux compagnons d'illustre mémoire, avec qui ils avaient reçu l'ordination des mains de Mgr Michel Bernard, alors archevêque de Brazzaville.

Colloque scientifique sur le Cardinal Emile Biayenda

Sr Marie-Brigitte Yengo a plaidé pour une approche participative de l'engagement chrétien

Invitée par le comité scientifique du colloque sur le 40^{ème} anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda, tenu du 14 au 15 mars 2017, en l'église-cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, Sr Marie Brigitte Yengo, de la Congrégation des religieuses congolaises du rosaire, présidente de la Foceb (Fondation cardinal Emile Biayenda) a fait une communication sur «l'engagement social du chrétien chez le Cardinal Emile Biayenda: recherche de pistes pour une nouvelle évangélisation dans le contexte congolais».



Sr Marie Brigitte Yengo.

agir vis-à-vis du prochain, au-dessus de toute considération humaine, sans discrimination de régions, de races, de langues et de talents. C'est en cela que le Christ nous demande d'être les témoins partout et en tout temps, pour mieux croire en Dieu, mieux croire en l'homme et en tout ce qui touche l'homme». Toujours à la lumière des propos du cardinal, l'oratrice a fait une lecture de la situation sociale du pays confronté à la pauvreté. «La faim existe présentement au Congo et le Christ s'empresse de nous dire: Donnez-leur vous-même à manger. Les pauvres meurent de faim. Ces hommes et ces femmes qui viennent à nous, en quête de secours, de justice, d'éducation, de tendresse, d'amour exprimé dans l'action, sont de plus en plus nombreux.

Dans sa communication, Sr Marie Brigitte Yengo a édifié l'auditoire sur l'intérêt de la doctrine et de la pastorale chez le Cardinal Emile Biayenda. Ces deux concepts ont porté sur la dimension scientifique et sociologique du prélat qui se définissent comme étant la fécondité des valeurs morales, de probité humanitaire et de construction de l'Eglise où le chrétien est appelé à s'engager totalement à être un vrai témoin de la charité au service de Dieu et de son prochain. Faisant le lien entre le chrétien tout court et la personnalité du cardinal, l'oratrice a fait savoir que le prélat était animé d'un zèle apostolique d'une grande humilité et d'un amour infini. La problématique de ce thème fait ressortir l'image des premiers chrétiens selon les Actes des apôtres, qui mettaient en commun leurs biens, afin de venir en aide aux plus démunis. Pour illustrer ses propos, Sr Yengo a pris appui sur les paragraphes de certaines

lettres pastorales du cardinal adressées au peuple de Dieu, ses homélies et ses déclarations diverses lors des différentes cérémonies liturgiques et rencontres de tous genres. «A quoi est-ce que je m'engage quand je me dis chrétien? A quoi est-ce que je m'engage quand je vais à la messe, écouter la Parole de Dieu, recevoir l'eucharistie? A quoi est-ce que je m'engage réellement? A travers ces interrogations, l'oratrice est consciente que ce sont des questions exigeantes et vitales qui sont à la fois passionnantes et délicates». A la lumière des propos du cardinal, on comprend que le chrétien doit s'engager totalement au service de Dieu, de son Eglise et de son prochain. Voilà déjà une partie de son engagement. Au cours d'une interview accordée sur les antennes de la radio nationale, le Cardinal Emile Biayenda, alors évêque coadjuteur de Brazzaville avec droit de succession, déclarait: «C'est la bonne nouvelle qui nous fait

Ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas que les autres vous fassent. C'est dire que l'engagement social du chrétien est indissociable à la parole et à l'action au cœur des réalités de vie sociale, économique et politique», a-t-elle déclaré.

Selon elle, le cardinal se souciait toujours de la dignité humaine: il faut que chacun considère son prochain, sans aucune exception, comme un autre lui-même. Pour appuyer ses propos, Sr Yengo a donné son propre exemple. «Combien sont-elles ces personnes qui viennent au secours ou en aide aux déplacés du Département du Pool qui errent dans des familles d'accueil ou ailleurs sans une assistance multiforme? La justice et l'amour nous interdisent toute discrimination raciale, culturelle, professionnelle ou régionaliste. Seule, la Foceb que nous avons créée nous-même en janvier 1992, accorde une plus grande attention aux nombreux problèmes de la société, notamment des couches les plus vulnérables, pour accompagner un tant soit peu, ceux qui sont dans le désarroi. En mettant en exergue les qualités humaines et spirituelles du cardinal Emile Biayenda au sein de la fondation qui porte son nom, nous avons l'impérieux devoir de nous faire le prochain de n'importe quelle personne humaine qui se présente à nous, pour le servir activement, qu'il s'agisse de la veuve et de

Fête des Rameaux

«Hosanna! Au fils de David»

Textes: Is 50,4-7; Ps 21; Ph. 2,6-11; Mt 26, 14-27, 66

Avec la fête des Rameaux commence pour nous la Semaine Sainte. Au cours de ces quelques jours, le Seigneur Jésus achève et accomplit le cours de sa vie terrestre. L'ouverture de cette semaine spéciale prend l'allure d'une prophétie. Comme toute prophétie, celle-ci se fait dans l'ambiguïté. Le cœur des témoins, comme celui des auditeurs, en effet, n'est pas immédiatement pur et clair. Leur perception, leur audition est encore embrouillée. Il faudra la suite des événements pour clarifier ces cœurs et leur écoute.

Nous y entrons nous aussi avec les images de pénurie de carburant dans la ville dont le pays est producteur de pétrole, de ces violences et incertitudes politiques de ce géant d'Afrique (la RDC) après l'échec de la médiation des prélats catholiques, la violence en Syrie et les victimes de la catastrophe de Mocoa, en Colombie avec Deux cent cinquante-quatre personnes dont quarante-six enfants ont péri. Un drame! Nous avons besoin aussi de temps pour comprendre cette souffrance, cette ambiguïté de nos vies. Cette vie qui est un enchevêtrement de joie et de peine, de succès et d'échec, d'ambition et déception, de santé et de maladie, de guerre et de paix. Nous savons aussi que, malgré la relève des générations, l'histoire subira le sort de toutes nos histoires individuelles, la mort. Paisible ou dramatique, une question nous habite: quel est le sens de tout cela? Si nous ne ressentons pas cette interrogation, l'Annonciation fêtée la semaine dernière ne peut soulever en nous aucun écho tout comme les Rameaux que nous fêterons dimanche puisque nous sommes parfois sans attente, sans inquiétude sans autre désir que de jouir du jour qui passe. «Béni le Royaume qui vient, celui de notre Père David!» Le Messie Fils de David Roi d'Israël. Aujourd'hui nous accueillons bien un Roi mais ce n'est pas un Roi nouveau comme David, un chef de guerre rusé, maître des terres entre la mer et le Jourdain. Oui, il s'agit bien d'un Roi et il va bien être couronné. Mais sa royauté n'est pas de ce monde et ce n'est pas une couronne de bijoux qu'il reçoit mais une couronne d'épines.

Aujourd'hui est le jour du grand malentendu. On accueille Jésus de Nazareth comme un Fils de David, celui qui va rétablir le Royaume et l'indépendance d'Israël avec puissance et gloire. Ce malentendu n'est pas seulement celui des habitants de Jérusalem. C'est aussi bien souvent notre malentendu. Nous acclamons l'Evangile, nous confessions notre foi et pourtant qu'il nous est dur d'accepter le chemin du Messie!

Nous aimerions passer d'un coup de la joie bruyante d'aujourd'hui à la joie tranquille de Pâques. Mais ces deux joies ne sont pas de même nature. Il y a la joie de qui chante parce que tous chantent, de qui crie parce que tous crient, la joie de la foule, une joie qui est toute extérieure alors que l'intérieur n'est pas en paix, une forme de 'joie' que connaît bien notre monde. Et il y a une autre joie, la joie de qui accueille dans le silence d'un petit matin la révélation discrète d'un Jésus proche qui se «donne à voir». C'est une joie toute personnelle en sa naissance, sans aucune foule, une joie toute intérieure, qui se communique par une parole habitée plus que par des chants enthousiastes. Et de même qu'il y a deux sortes de joie, il y a, dit Paul, deux sortes de tristesse: «la tristesse selon Dieu [qui] produit en effet un repentir salutaire qu'on ne regrette pas; [et] la tristesse du monde, [qui] elle, produit la mort» (2 Co 7,10). Il y a la tristesse de celui qui se replie sur lui-même et sur sa souffrance et la tristesse de celui qui sort de lui-même et entre dans la douleur de l'autre. Il y a la tristesse selon le monde qui entraîne repli sur soi, isolement et découragement et il y a la tristesse selon Dieu, qui ne pleure pas d'abord sur soi mais sur le monde et sa souffrance, qui désire le salut et s'y engage.

Durant cette Semaine Sainte, demandons à entrer dans les sentiments intérieurs qui furent ceux du Christ: sa tristesse de voir tant de croyants ne pas le comprendre et mettre leur espoir dans ce qui ne peut sauver, l'incroyable néant intérieur de tant de vies humaines créées pourtant pour porter du fruit. Cette tristesse nous la connaissons...

Avec le Christ, c'est tout le peuple des souffrants, des déçus, des persécutés, que nous cherchons à accompagner. Avec le Christ, demandons à partager ses sentiments pour pouvoir également recevoir la joie qu'il nous promet... Oui, Hosanna, 'sauve-nous de grâce' Seigneur, donne-nous d'entrer dans ta Passion pour mieux recevoir de Toi notre Résurrection.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

l'orphelin. Nous avons en notre sein deux orphelins avec plus de 40 enfants abandonnés que nous hébergeons et soutenons, ainsi que des personnes vivant avec handicap, soit deux centres de polios, une école des aveugles, des enfants inadaptés qui sont intellectuellement handicapés. A cela s'ajoute le soutien aux personnes du troisième âge abandonnées dans les villages, surtout avec les déplacés du Pool (enfants, jeunes, adultes, vieillards) chaque fois qu'il y a des troubles dans ce département qui souffre terriblement, laissant derrière lui les villages en proie à des violences armées. Toutes ces personnes affamées ou malades interpellent notre conscience à travers le texte de Matthieu 25, 40 qui stipule que chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait», a-t-elle déclaré. C'est pour dire que tout engagement est un appel suivant plusieurs messages

de l'Evangile, avec des exigences condensées dans le plus grand commandement du Christ: celui d'aimer Dieu et son prochain. Une attitude que le Cardinal Emile Biayenda a adoptée jusqu'à son sacrifice suprême. Pour clore sa communication, Sr Marie Brigitte Yengo a lancé un appel aux hommes politiques, aux pouvoirs publics de venir en aide aux populations du Pool sinistrées, de privilégier le dialogue et non le recours aux armes.

Pascal BIOZI KIMINOU



COMMUNIQUE A L'ATTENTION DE L'AIMABLE CLIENTELE

Siège social : Avenue Amilcar CABRAL,
Brazzaville-CONGO * 2889 (+242.22.281.09.78 /55/56
Fax +242.22.281.09.77 www.lcb-bank.com

La Direction Générale de LCB BANK informe son aimable clientèle de son Agence centrale («Agence A»), sise Avenue Amilcar Cabral, au centre-ville de Brazzaville, de la fermeture temporaire de ladite Agence pour raison de travaux de rénovation, à compter du 1^{er} avril 2017.

La clientèle attachée au fond de commerce de cette Agence sera prise en charge sur le même site, au niveau de l'Agence Cabral, où les dispositions d'orientation sont d'ores et déjà prises. Les travaux de rénovation qui sont prévus s'inscrivent dans un plan général de rénovation de l'ensemble des agences du réseau bancaire de LCB Bank, dans un souci d'amélioration des conditions de confort et de sécurité, à la fois du personnel et de notre aimable clientèle. Les travaux de rénovation sont prévus pour durer deux (02) mois, au terme desquels, notre aimable clientèle sera reçue dans les meilleures conditions et dans le cadre d'une organisation mieux adaptée aux besoins de chaque catégorie de clientèle.

La Direction Générale de LCB Bank, présente ses excuses à son aimable clientèle pour le désagrément éventuel occasionné, et lui adresse ses sincères remerciements pour sa confiance et sa fidélité.

LCB Bank, toujours plus proche de vous!

La Direction Générale

OFIS store **DELL**

OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE

DELL OPTIPLIX
Ordinateur de bureau reconditionné

IMPRIMANTE MULTIFONCTION
Impression-Photocopie-Scan

150000 F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

DANIEL NGASSIKI

L'ÉCONOMIE AUX CANONS DE L'INFINITIQUE INCLUSIVE

La découverte et l'invention d'un capitalisme sans pauvreté ni inégalité fondamentales au moyen de l'introduction de l'État en bourse

Karthala Paris - novembre 2016
Paiement sécurisé : www.karthala.com

LE LIVRE QUI INDIQUE COMMENT ELIMINER LA PAUVRETE ET ATTEINDRE LA RICHESSE POUR TOUS DEMOCRATIQUEMENT

COMMANDE PAR TELEPHONE - SMS
LIVRAISON AU BUREAU
+242 05 076 17 33 / 06 864 66 00

VENTE AU CONGO
LES DEPECHEES DE BRAZZAVILLE
PAPETERIE CENTRALE (EX CONGO PHARMACIE)
PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AUTRES LIBRAIRIES DE LA PLACE
15.000F CFA

LES DEPECHEES DE BRAZZAVILLE
PEFACO HOTEL MAYA MAYA
PAPETERIE CENTRALE

Département de la Cuvette: lutte contre le braconnage

Deux présumés trafiquants d'ivoire aux arrêts à Makoua

Les deux présumés trafiquants, un ancien Eco garde et un de ses complices, ont été arrêtés mardi 4 avril 2017, à Makoua, dans le département de la Cuvette. Pour détention, transit et tentative de commercialisation de trois pointes d'ivoire pesant, au total, 20 Kg, soit deux éléphants tués. Cette arrestation a été rendue possible grâce aux gendarmes et aux policiers, avec le concours de la Direction départementale de l'économie forestière et du développement durable et du P.a.l.f (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage), qui dans son rôle de veille, fournit des informations en temps réel.



Une vue des ivoires d'éléphants.

Selon les informations livrées, l'ancien éco-garde, congolais de nationalité, radié de ses fonctions en 2016, pour détention d'espèces protégées, sévit dans les localités d'Etoumbi, Mbomo et serait celui qui piste les éléphants, pour les abattre. Il serait dans le trafic d'ivoire depuis 2006. Le deuxième interpellé, de nationalité congolaise également, serait un porteur et un démarcheur facilitant l'écoulement des stocks, régulièrement constitués auprès des clients potentiels. Plusieurs autres complices seraient en cavale. De par cette énième arrestation, le Congo traduit sa volonté de s'être engagé à protéger ses ressources naturelles, conformément

aux textes en vigueur dans ce domaine. Rappelons qu'en 2015, Brazzaville a abrité la Conférence internationale sur l'exploitation illégale et le trafic illicite des produits de la faune et de la flore sauvage d'Afrique. Et, à cette occasion, le président congolais, Denis Sassou N'Guesso et son homologue tchadien, Idriss Déby Itno, avaient assisté à l'incinération d'un stock frauduleux de cinq tonnes de pointes d'ivoire. Il faut signaler, par ailleurs, que les arrestations des trafiquants des espèces animales protégées et les procès liés aux affaires de trafic d'ivoires, trafic d'armes et commerce illégal sont, régulièrement, observés dans plusieurs départements de la République du Congo. Les cas les plus récents sont: les arrestations de deux présumés trafiquants d'ivoire, à Brazzaville, le 13 mars dernier, et de quatre présumés trafiquants de ce même produits, à Ouesso, dans la Sangha, le 15 février 2017. Pour ce dernier cas, le verdict est attendu pour ce 6 avril 2017, au Tribunal de Grande Instance de cette ville septentrionale. Vu l'ampleur de la menace pesant sur les éléphants, l'implication

de tous, pour dénoncer les trafiquants d'ivoire auprès des autorités compétentes et l'application rigoureuse de la loi congolaise en l'espèce s'avèrent plus que jamais nécessaires, pour mener, avec efficacité la lutte contre le braconnage et le trafic des produits fauniques. L'éléphant fait, en effet, partie des espèces intégralement protégées en République du Congo. L'article 27 de la loi Congolaise en matière de protection de ces espèces fauniques stipule: «l'importation; l'exportation; la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées; ainsi que de leur trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique.» Les deux individus arrêtés risquent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme.

Viclaire MALONGA

Ministère de la défense nationale

Les attachés de défense de Chine et d'Angola décorés pour services rendus

Samedi 18 mars 2017, dans l'enceinte du Ministère de la défense nationale, à Brazzaville, M. Charles Richard Mondjo, ministre de ce département, a procédé au nom du président de la République, à la décoration des attachés de défense d'Angola, Samy Antonio, au grade d'officier, et de la Chine, le colonel Zhao Hangbo, au grade de chevalier, pour services rendus. Ces deux derniers sont arrivés à la fin de leur mission au Congo.

chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoi, le commandant de la gendarmerie nationale, le général de brigade Paul-Victor Moigny, le chef d'Etat-major particulier du premier ministre, le général de division Prosper Nkanta Mokono, les autres membres du commandement militaire et d'autres invités.

Alain-Patrick MASSAMBA

Prononçant le rituel de décoration, le colonel Norbert Okiokoutina, conseiller spécial du président de la République, grand chancelier des ordres nationaux, a déclaré: «*Au nom du président de la République, grand maître des ordres nationaux, son Excellence Denis Sassou Nguesso, qui a décerné à titre exceptionnel par décret n°2016-183 du 31 décembre 2016, l'ordre du mérite congolais à certaines personnalités étrangères, pour services multiformes, au renforcement de la coopération militaire, avec notre pays. Ces personnalités seront reçues maintenant, avec toute la dignité qu'exige le prestige des ordres nationaux. Il s'agit de: au grade d'officier, du colonel Samy Antonio; au grade de chevalier, du colonel Zhao Hangbo.*» Ce faisant, le ministre Charles-Richard Mondjo a procédé à la remise des médailles aux heureux récipiendaires.

général du Conseil national de sécurité, Jean-Dominique Okemba, les représentants des commissions défense et sécurité du Sénat et de l'Assemblée nationale, le représentant du secrétaire général des affaires étrangères et de la coopération, le

Au nombre de personnalités présentes à cette cérémonie, figuraient le chargé d'affaires de l'ambassade d'Angola au Congo, le premier conseiller de l'ambassade de Chine, le vice-amiral, secrétaire

Parcelle de terrain à vendre à Moukondo (Brazzaville)

Parcelle de terrain, avec habitation, d'une superficie de 20 mètres sur 20, à vendre dans la Rue Matombé, n°65, au Quartier Moukondo, dans le 4^{ème} Arrondissement Mougali, Commune de Brazzaville.

Pour tous renseignements,

Tel: 06.666.36.31/01.222.83.82 / 04.400.76.95 ou 05.797.20.86

Avis de vente

Carrière à vendre, à Ntoula. 2 Ha exploitables bordée par la Djoumouna et le Djoué.

Contacts: 05 589 59 05 / 06 881 58 98

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail* Progrès

COMITE DE COORDINATION NATIONALE DES PROJETS FINANCES PAR LE FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

SECRETARIAT PERMANENT

APPEL A SOUMISSION POUR LA SELECTION DES BENEFICIAIRES PRINCIPAUX DES NOUVELLES DEMANDES DE FINANCEMENT A SOUMETTRE AU FONDS MONDIAL POUR LE PALUDISME VOLET DISTRIBUTION DE MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE DE VIE POUR LA PERIODE 2018-2020

Dans le cadre du partenariat entre le Fonds Mondial et le Gouvernement de la République du Congo, le Comité de Coordination Nationale des projets financés par le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme (CCN), soumettra le 23 mai 2017 une nouvelle demande de financement pour la composante paludisme. Conformément à la décision prise en novembre 2016 par le Conseil d'Administration du Fonds Mondial relative à l'attribution de fonds pour la période 2018-2020, la somme d'environ 12.660.948 euros soit francs CFA 8.305.037.468 a été affectée à la composante Paludisme. Le montant alloué au paludisme est réservé par le Fonds mondial à la mise en œuvre d'une campagne universelle de distribution de moustiquaires imprégnées à longue durée d'action et des activités associées. Le Fonds mondial demande que la subvention correspondante soit mise en œuvre par un Récipiendaire Principal International. La durée de la subvention correspondra au temps nécessaire pour planifier et préparer la campagne, la mettre en œuvre et effectuer les enquêtes nécessaires suite à sa réalisation. Afin de procéder à la sélection de la structure responsable de la gestion des fonds relatifs à cette demande de financement pour le paludisme, le CCN/ CONGO lance un appel à soumission pour le recrutement d'une organisation, institution ou entreprise internationale en qualité de Bénéficiaire Principal, ayant une expérience reconnue en matière de mise en œuvre de campagnes de masse de distribution de moustiquaires. Les organisations, institutions ou entreprises intéressées devront soumettre une offre respectant les critères démontrant leurs capacités en: a) gestion financière; b) gestion institutionnelle et programmatique; c) gestion des achats et des stocks; d) suivi et évaluation; e) gestion des risques et une expérience de 5 à 10 ans dans l'organisation des campagnes de distribution de masse des moustiquaires imprégnées en Afrique sub-saharienne, f) démontrer la capacité de gestion des sous bénéficiaires. Pour des plus amples informations concernant les missions et rôles du bénéficiaire principal veuillez consulter les termes de référence pour cette offre en vous rapprochant du Secrétariat Permanent du CCN sis Avenue Auxence Ikonga n°132 en face du CHU. Les dossiers des soumissionnaires doivent obligatoirement comporter les pièces ci-après: 1- Lettre de manifestation d'intérêt au poste de bénéficiaire principal; 2- Note de présentation détaillée de la structure, avec une description synthétique des systèmes de gestion et de suivi évaluation; 3- Principales références de la structure (une expérience dans la gestion des projets); 4- Copies des pièces légales autorisant la structure à œuvrer sur le ter-

ritoire Congolais; 5- Dans le cas où la structure a déjà été, par le passé Bénéficiaire Principal ou sous bénéficiaire d'une subvention du Fonds Mondial, copie du quitus de bonne fin de projet; 6- Justifier d'une existence de plus de cinq (5) ans; 7- Justifier des capacités de gestion des activités des projets et fonds alloués y compris d'un manuel des procédures administratives; 8- N'avoir jamais été condamné en justice pour malversation financière; 9- Fournir le CV du coordonnateur du projet; 10- joindre tout autre document jugé pertinents pour soutenir votre candidature. Les candidats doivent proposer dans leur dossier un mécanisme de réduction des risques (capacité institutionnelle à les réduire et les gérer) avec une explication détaillée des éventuels risques liés à la mise en œuvre de la subvention. Les ONG et associations internationales intéressées par cette offre sont appelées à déposer leurs candidatures sous plis fermés en trois (03) exemplaires avec indication original et deux copies, portant la mention «Sélection du Bénéficiaire Principal pour les Nouvelles Demandes De Financements à soumettre au Fonds Mondial pour le Paludisme», et les déposer au plus tard le 28 avril 2017 à 11 heures précises, au Secrétariat Permanent du Comité de Coordination Nationale des projets financés par le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme (SP/CCN) à l'adresse suivante: 132 avenue Auxence IKONGA en face du CHU de Brazzaville. Le dossier de soumission est à retirer à l'adresse ci-dessus mentionnée, moyennant paiement de la somme de F.CFA 200.000, par chèque libellé à l'ordre du CCN Congo, ou par virement bancaire au compte N° 30012001012160700110157. Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez au (+242)053448661/0102445 10/069214735, ou écrivez à l'adresse électronique suivante: ccm.congo@yahoo.com

Fait à Brazzaville,

Le Président du CCN,

Benjamin ATIPO

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail* Progrès

COMITE DE COORDINATION NATIONALE DES PROJETS FINANCES PAR LE FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

SECRETARIAT PERMANENT

APPEL A SOUMISSION POUR LA SELECTION DES BENEFICIAIRES PRINCIPAUX DES NOUVELLES DEMANDES DE FINANCEMENT A SOUMETTRE AU FONDS MONDIAL SUR LA CO-INFECTION VIH-TB POUR LA PERIODE 2018-2020

Dans le cadre du partenariat entre le Fonds Mondial et le Gouvernement de la République du Congo, le Comité de Coordination Nationale des projets financés par le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme (CCN), se propose de soumettre le 23 mai 2017 au Fonds Mondial une nouvelle demande de financement concernant un projet de lutte contre la co-infection VIH/TB pour un montant global de F.CFA10.004.621.399 (15.251.947 euros), réparti comme suit: • VIH.F.CFA7.569.714.262 (11.539.955 euros); • Tuberculose: F.CFA2.434.907.137 (3.711.992 euros). Conformément à la décision du Conseil d'Administration du Fonds Mondial, les pays présentant un taux de co-infection Tuberculose/VIH élevé doivent présenter une demande de financement unique avec une programmation intégrée. Cette décision s'applique aux pays jugés prioritaires par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), c'est-à-dire ceux où l'on trouve le plus grand nombre de personnes vivant avec le VIH et développant la tuberculose. Le Congo pour les composantes VIH et Tuberculose est invité à présenter une demande de financement personnalisée pour les modifications majeures par rapport à la précédente subvention sur la co-infection VIH-TB (2016-2017). Le dossier devra regrouper les éléments suivants: a) Partie narrative: Demande de financement spécifique pour les modifications majeures, b) Documents de base : (i) Tableaux des lacunes programmatiques (ii) Tableau relatif au paysage de financement (iii) Cadre de résultats (performance) (iv) Budget récapitulatif par intervention (v) Liste des produits de santé, le cas échéant (c) Principales annexes Pour assurer la mise en œuvre des activités et la gestion des fonds alloués pour les nouvelles demandes de financement sur la co-infection VIH/TB, le CCN/CONGO lance un appel à soumission pour le recrutement des organisations, institutions ou entreprises intéressées devront soumettre une offre respectant les critères démontrant leurs capacités en: a) gestion financière; b) gestion institutionnelle et programmatique; c) gestion des achats et des stocks; d) suivi et évaluation; e) démontrer la capacité de gestion des sous bénéficiaires; f) justifier de plus de quatre (4) ans d'existence. Pour des plus amples informations concernant les missions et rôles du Bénéficiaire Principal veuillez consulter les termes de référence pour cette offre.

Les dossiers des soumissionnaires doivent obligatoirement comporter les pièces ci-après: 1- Lettre de manifestation d'intérêt au poste de Bénéficiaire Principal; 2- Note de présentation détaillée de la structure, incluant une description synthétique des systèmes de gestion et de suivi évaluation; 3- Principales références de la structure (démontrant une expérience en gestion des projets); 4- Copies des pièces légales autorisant la structure à œuvrer sur le territoire Congolais; 5- Dans le cas où la structure a déjà été, par le passé, Bénéficiaire Principal ou Sous Bénéficiaire d'une subvention du Fonds Mondial, copie du quitus de bonne fin de projet; 6- Justifier des capacités de gestion des activités des projets et fonds alloués y compris d'un manuel des procédures administratives; 7- N'avoir jamais été condamné en justice pour malversation financière; 8- Fournir le CV du coordonnateur du projet; 9- joindre tout autre document jugé pertinents pour soutenir votre candidature. Les candidats doivent proposer dans leur dossier un mécanisme de réduction des risques (capacité institutionnelle à les réduire et les gérer) avec une explication détaillée des éventuels risques liés à la mise en œuvre de la subvention. Les offres composées d'un original et de deux copies seront mises dans des enveloppes fermées, portant la mention «Sélection du Bénéficiaire Principal pour les Nouvelles Demandes De Financements à soumettre au Fonds Mondial sur la Co-Infection VIH/TB», indiquer original et copies, sont à déposer au plus tard le 28 avril 2017 à 11 heures précises, au Secrétariat Permanent du Comité de Coordination Nationale des projets financés par le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme (SP/CCN) à l'adresse suivante: 132 avenue Auxence IKONGA en face du CHU de Brazzaville. Le dossier de soumission est à retirer à l'adresse ci-dessus mentionnée, moyennant paiement de la somme de F.CFA 200.000, par chèque libellé à l'ordre du CCN Congo, ou par virement bancaire au compte N° 30012001012160700110157 Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez au (+242)053448661/0102445 10/06 921 47 35; ou écrivez à l'adresse électronique suivante: ccm.congo@yahoo.com.

Fait à Brazzaville,

Le Président du CCN,

Benjamin ATIPO

EN MARS, TOUTES LES FEMMES SONT A L'HONNEUR



canalplus-afrique.com

 **06 877 92 92**
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
 SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

LE MOIS DES FEMMES
SUR LES BOUQUETS CANAL+

MARS 2017

LES BOUQUETS
CANAL+

Club 2002 P.u.r (Parti pour l'Unité et la République)

Campagne de consultation médicale gratuite à Ouenzé

A la demande de la population de la première circonscription électorale de Ouenzé, Juste-Désiré Mondélé, conseiller municipal et départemental de Brazzaville et secrétaire général du Club 2002 P.u.r (Parti pour l'Unité et la République) et conseiller spéciale du Chef de l'Etat pour les questions politiques, a lancé, officiellement, vendredi 31 mars 2017, une campagne de consultation médicale gratuite dans les quartiers de cette circonscription qui a été touchée par le drame des explosions du 4 mars 2012. Pendant neuf jours, les habitants de ces quartiers bénéficient, à titre gracieux, des consultations et soins de première nécessité couplés aux dépistages du paludisme et du diabète, de la prise de tension artérielle et du déparasitage systématique, assortie des médicaments.

La campagne de consultation médicale lancée à Ouenzé est réalisée par une équipe technique composée de médecins et d'infirmiers diplômés d'Etat. Bien avant le démarrage de ces consultations médicales, Juste-Désiré Mondélé a expliqué le sens de son action que les populations apprécient largement. Pour lui, il est simplement question de faire revivre ces quartiers, ramener les parents à travers, par exemple, une prise en charge médicale, et relancer les activités autour de ce beau site qu'est le Lycée de la Révolution qui va bientôt rouvrir ses portes. La cérémonie de lancement de cette campagne médicale s'est déroulée sur la façade principale du lycée entièrement rénové. Répondant à une question à la presse, Juste-Désiré Mondélé a expliqué que cette campagne médicale n'a aucune visée électoraliste, même



Juste-Désiré Mondélé.

s'il s'est déclaré candidat à la députation dans cette circonscription. «Je suis de ce quartier; je fais partie de ce peuple de Ouenzé. On n'a pas besoin, hier encore moins aujourd'hui, de communiquer sur ce que nous faisons. Simplement, c'est une œuvre humanitaire. C'est une consultation multidimensionnelle, à la demande de la population. Ça n'a rien à avoir avec ma déclaration de candidature»,



Des patientes en pleine consultation.

a-t-il justifié. A son corps défendant, il a précisé: «Si vous suivez mes activités à Ouenzé, vous allez comprendre le sens de ce geste. Je suis né à Ouenzé. Donc, je suis chez moi. Si vous devez comptabiliser tout ce que je fais ici, ça sous-entend que depuis près de 40 ans, je suis toujours en campagne électorale. Toute proportion gardée, ça fait 5 ans que nous sommes sortis du drame du 4 mars. Les cicatrices sont là; les plaies se cicatrisent, il faut bien qu'on se retrouve autour des activités un peu plus importantes». Montrant l'importance de cette campagne médicale, il a indiqué que «sans la santé, on ne peut rien faire. Nous avons tous besoin de la santé. Croyez-moi, dans ce quartier, on en a vraiment besoin. Et si l'on peut tant soi peu donner ce que l'on

a, on le fera tout le temps avec plaisir, en période électorales ou pas». Juste Désiré Mondélé n'a pas voulu s'arroger seul la paternité de cette initiative. «Il y a, aussi, les héros dans l'ombre. Croyez-moi que pour avoir toute cette logistique, toutes ces personnalités: ces médecins, ces grandes dames qui travaillent le matin et se retrouvent ici les après-midi et ce, pendant neuf jours, je ne peux pas m'approprier à moi tout seul toute cette œuvre. C'est aussi l'occasion de les remercier. C'est une œuvre commune», a-t-il poursuivi. Les populations des quartiers concernés se sont réjouis de cette initiative et l'ont, fièrement, loué, car elle a été, selon elles, la première du genre dans leur circonscription.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Lutte contre l'insécurité dans le Pool

Un lot d'explosifs saisi par la force publique



Une vue du matériel saisi.

Un communiqué rendu public, jeudi 6 avril 2017, par la Direction générale de la police, à Brazzaville, révèle que «le 3 avril 2017, dans la périphérie de Mayama, une localité du Département du Pool, la Force publique a saisi, au cours de ses patrouilles, un important lot de matériels destiné à la commission d'attentats par des groupes terroristes armés «ninjas nsiloulou», de Frédéric Bintsamou dit Pasteur Ntumi. Le matériel saisi comprend des charges explosives, des cordons détonants, des dispositifs de mise de feu électrique prêts à l'emploi. Au moment où le chef terroriste Ntumi parle de paix et de dialogue, il projette en même temps, dans sa logique de guerre et de prise d'otage des populations du Pool, des actes de violence aveugle, de pillage et de destruction des biens publics et privés. La Force publique invite les Congolais à redoubler de vigilance afin de dénoncer tout acte attentatoire à la sécurité et à l'ordre public, perpétré par les groupes extrémistes armés «ninjas nsiloulou».

Université Marien Nguabi

Sensibiliser la femme sur ses acquis, dans un monde du travail en évolution

Le Point focal genre de l'Université Marien Nguabi n'a pas voulu être en reste de la célébration du mois de la femme. En effet, le vendredi 17 mars 2017, il a organisé, sous les auspices du Pr Jean-Rosaire Ibara, recteur de l'Université Marien Nguabi, une journée de sensibilisation sur les droits de la femme, sur le thème national: «La femme dans un monde du travail en évolution: 50-50, d'ici à l'an 2030». Au menu, il y a eu une conférence-débat sur le thème international, en rapport avec le mois dit de la femme: «L'autonomisation économique de la femme dans un monde du travail en évolution: planète 50-50, d'ici 2030», présenté par Mme Virginie Ndessabeka, point focal genre de l'Université Marien Nguabi.



Une vue partielle des femmes de l'Université Marien Nguabi.

A cela, il faut ajouter d'autres thématiques: la femme, les sciences et techniques: «quel développement pour le Congo», développée par Pr Francine Ntoui, enseignante à la Faculté des sciences et techniques; «les acquis sociaux de la femme», par Célestin Raphaël Batina, administrateur du travail. Un parterre de femmes de l'Université Marien Nguabi, de toutes les catégories socio-profes-

sionnelles, ont répondu à l'appel des dirigeantes de cette organisation. Abordée à l'issue de cette célébration, Mme Virginie N'Dessabeka, point focal Umng, estime que pour arriver à la parité, il reste un chemin à parcourir, mais il faut continuer à se battre, comme qui dirait: «seule la lutte libère». S'agissant de cette journée, elle a expliqué le pourquoi de cet événement. Selon elle, «l'objectif

de cette journée, était de faire une sensibilisation, au sein de l'Université Marien Nguabi, sur les acquis sociaux des femmes. Donc, leur montrer l'importance du travail, dans un monde du travail en pleine évolution. Qu'elles comprennent que la femme a des mêmes aptitudes que l'homme. Il n'y a donc pas lieu d'être complexée par le genre...». Pour cela elle a plaidé qu'on

«prenne en compte la participation des femmes, dans la consolidation du développement». Nommé depuis le mois d'août dernier, le point focal genre entend œuvrer, pour une parité homme/femme tous azimuts à l'Université Marien Nguabi.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU &
Yannick MOUMBOUN-
DOU-LIKIBI (stagiaire)

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président:
Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction:
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Saisie & Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tél: 05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophone
6 mois	15.600	91 Euros
Retrait sur place:	23.400	182 Euros
Expédié:	1 an	Autres pays d'Afrique
23.400	Retrait sur place:	96 Euros
1 an	31.200	192 Euros
Retrait sur place:	Expédié:	Europe
31.200	46.800	96 Euros
Expédié:		192 Euros
46.800		Amérique-Asie
		100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



Conférence Internationale et Exposition
sur les Hydrocarbures au Congo
3^{ème} édition

24 – 26 Avril 2017

Palais des Congrès, Brazzaville
République du Congo

Il ne reste qu'un mois avant
la conférence !
Enregistrez-vous maintenant à
www.ametrade.org/ciehc/fr/
+242 066 959 108



THÈME PRINCIPAL :
L'industrie du pétrole congolaise : défis et perspectives



**RESPONSABLE
DES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES
OFFRE D'EMPLOI**

Le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC) recrute un Responsable des dynamiques associatives en faveur des groupes vulnérables dans le cadre de la mise en oeuvre du PCP A Congo.

Le Programme Concerté PI uri-Acteurs (PCP A) renforce les capacités de la société civile du Congo depuis 2008.

Il est principalement cofinancé par l'Agence Française de Développement et l'Union européenne. Il est placé sous la responsabilité administrative, financière et technique du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI). Le programme est mis en oeuvre par une Cellule exécutive placée sous la responsabilité du Forum des Jeunes Entreprises au Congo (FJEC). Elle se compose d'une Coordinatrice, d'un responsable «développement local», de deux animateurs locaux, d'un logisticien et d'un secrétaire comptable.

Le programme s'exécute dans 7 départements au Congo, à savoir: la Bouenza, Brazzaville, la Cuvette, le Niari, les Plateaux, Pointe Noire et la Sangha.

Actuellement, il compte 121 membres congolais et français et vise à poursuivre le renforcement de la société civile congolaise en vue de sa participation à l'élaboration et au suivi des politiques publiques dédiées à la lutte contre la pauvreté et les inégalités, au niveau national et local.

Le PCPA démarre de nouvelles activités, en avril 2017, dans le cadre d'un nouveau projet financé par l'Union européenne sur l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH). Ce projet s'intitule: «Agir ensemble pour la défense des minorités et groupes vulnérables». Il est co-porté par l'Association Nationale pour l'Education Prénatale (ANEP) et Médecins d'Afrique (MDA). Il a une durée de 36 mois. Son objectif est de promouvoir les droits des minorités et des groupes vulnérables au Congo en renforçant les capacités des organisations de la société civile congolaise (OSC) sur la promotion et la protection des droits des minorités et des groupes vulnérables et en développant la protection de leurs droits par des actions locales participatives et le plaidoyer.

Détails du poste

Sous la responsabilité de la coordinatrice, le Responsable Droits humains, aura pour mission la mise en oeuvre du projet «Agir ensemble pour la défense des minorités et groupes vulnérables». Les principales tâches, qui seront précisées dans des termes de références annexés au contrat, seront de:
Contribuer à la définition des activités et à la méthodologie du PCPA et du projet précité;
Assurer la mise en oeuvre du projet précité, y compris son Fonds d'appui projets; Assurer le suivi-évaluation

des activités; Assurer l'animation du territoire de Brazzaville pour les activités du projet; Participer à la vie collective du PCPA; Autres tâches: le responsable «droits humains» pourra être chargé de toute autre tâche en fonction des besoins du programme et à la demande de la coordonnatrice du programme.

Les principales activités concerneront:

La recherche et la veille documentaire dans le domaine des droits humains; L'ingénierie de projet (cycle de projet, outils méthodologiques, programmation et reporting); L'animation d'espaces collectifs et l'appui des acteurs (membres de la société civile) à animer des espaces collectifs; L'appui à la décision et le conseil aux instances de gouvernance; L'appui et le suivi aux deux animateurs associatifs pour les activités liées au projet en faveur des populations vulnérables, Le recrutement de prestataires (rédaction de termes de référence, appui à la contractualisation, suivi des activités); L'accompagnement des membres du programme.

Compétences et expérience attendues:

Conditions diplôme BAC + 4/5 en lien avec les compétences requises pour ce poste; expérience professionnelle exigée (5 à 10 ans); aptitude au travail en équipe, rigueur et sens de l'organisation; capacités d'écoute et d'animation; maîtrise écrite et orale du français; excellente pratique d'Excel et de Word; connaissance des organisations de la société civile obligatoire; expérience ou connaissance des problématiques liées aux droits humains appréciées.

Statut: salarié à plein temps du FJEC

Lieu de travail: poste basé à Brazzaville avec des déplacements en République du Congo
Durée du contrat: contrat à durée déterminée.
Candidature à envoyer à Olga Kabanabandza et Astrid Frey avant le lundi 24 avril 2017 par mail:
coord_pcpacongo@yahoo.fr et frey@cfsi.asso.fr.
La candidature comprendra impérativement: la lettre de motivation sous Word, le CV (maximum 2 pages) incluant trois références, la copie du diplôme le plus important.



**L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE
EN REPUBLIQUE DU CONGO**

Informe toute personne qui souhaiterait avoir les informations concernant la Chancellerie d'appeler au numéro ci-après:

06.510.01.48, les autres numéros inscrits sur le site internet de l'Ambassade ne sont plus valides.

REMERCIEMENTS

Le Docteur Bellarmine BOULOU, propriétaire de la pharmacie de l'O.C.H à Pointe-Noire, remercie toutes les autorités politiques, civiles et militaires, la Mutuelle des pharmaciens (MUPHAR), le Syndicat National des pharmaciens du Congo (SYNAPHAC), les parents, amis et connaissances pour leur soutien et leur assistance multiformes qu'ils lui ont apportés lors de la disparition brutale de son époux, le Docteur Fulgence IBOMBO GAKOSSO, décédé le 04 Mars 2017, Pointe-Noire.



Que Dieu, qui voit tout, -puisse récompenser votre bienveillance.

Coopération sino-africaine

Une trentaine de personnels des médias africains francophones en formation en Chine

L'Institut des recherches et des formations de l'administration de l'Etat de la presse, de la publication, de la radio, du film et de la télévision de la République Populaire de Chine, avec le soutien du Ministère du commerce de ce pays, organise, du 5 au 25 avril 2017, à Beijing, un séminaire à l'intention des personnels seniors des médias des pays africains francophones, sur le thème: «L'ère multi-médiatique, nouvelle réforme, coopération approfondie». Dans le but de renforcer la communication et approfondir la coopération sino-africaine, afin d'établir une plate-forme de communication entre la Chine et les pays africains.

La cérémonie d'ouverture a été placée sous les auspices de Mme Liu Ying, vice-présidente de l'Institut des recherches et des formations de l'administration de l'Etat, représentant le président de l'Institut, en présence de M. Yan Chengsheng, vice-directeur de développement de la coopération internationale de l'administration d'Etat, de M. Zhixing Jiang (Français), responsable de la formation, et de Zhu Jiadi, directrice du service international de l'Institut des recherches et des formations de l'administration de l'Etat, modératrice dudit séminaire. Le séminaire réunit une trentaine de professionnels des médias venus de huit pays, à savoir: le Maroc, la Guinée Bissau, le Burundi, le Congo-Brazzaville, la RD Congo, le Madagascar, le Mali, et la Côte d'Ivoire. La délégation congolaise est représentée par six journalistes: Véran Carrhol Yanga, secrétaire de rédaction du bihebdomadaire La Semaine Africaine, Aybiennev Giletasie N'kouka-Koudissa et Jean Pierre Ndinga, John Ndinga-Ngoma, de son nom de plume, du même bihebdomadaire, Roger N'gombé des Dépêches de

Brazzaville, Carmelle Annette Michaëlle Okoungou et Raymond Biadzock-Touazock, de Radio Congo. Après avoir souhaité la bienvenue à toute la délégation, M. Yan Chengsheng a circonscrit le contexte de ce séminaire. La Chine et les pays africains ont des histoires similaires. Le gouvernement chinois, a-t-il indiqué, respecte le principe de l'égalité et de la coopération gagnant-gagnant. A travers les échanges des personnels de formation sur les T.i.c (Technologies de l'information et de communication), la Chine veut promouvoir la communication et la coopération entre les pays africains, pour améliorer l'image des pays en voie de développement. Au nom de tous les délégués, M. Gabriel Pasi Samba, de la RD Congo, a remercié le gouvernement chinois pour l'organisation dudit séminaire. Pour lui, le 21^e siècle est une époque où la planète entière connaît un bouleversement sans précédent sur tous les plans (écologique, environnemental, atmosphérique et technologique). Ainsi, par rapport aux T.i.c.s, les gouvernements africains, conscients des enjeux importants du monde



Les personnels des médias des pays africains francophones posant avec les dirigeants chinois.

d'aujourd'hui et de demain, ont pris la mesure de l'importance de s'approprier cet outil. Ouvrant les travaux, Mme Liu Ying a fait savoir que l'organisation de ces séminaires relève des souhaits des participants, au cours de leur partage d'expériences avec les médias Chinois. La coopération sino-africaine, a-t-elle souligné, doit, probablement, influencer la structure de développement des médias du monde entier. «La Chine est le plus grand pays en voie de développement et l'Afrique est le continent où se trouvent les plus nombreux des pays en voie de développement. Nous avons les mêmes histoires similaires comme la liberté, les qualités et la prospérité. En poursuivant la prospérité économique du bien-être du peuple, les peuples chinois et africains se tiennent main dans la main pour s'engager dans la coopération au sujet de la paix, des droits et des intérêts des pays en voie de développement», a-t-elle précisé. Ce faisant, elle a noté que la relation sino-africaine est déjà devenue un grand modèle

des relations inter-pays du monde. D'où, depuis plusieurs années, l'accord médiatique présente plusieurs caractéristiques. «Ce séminaire n'est pas seulement une bonne communication de notre coopération, mais aussi un nouveau point de départ de notre conversion. Il permettra aux professionnels des médias de bien connaître l'économie, la politique, la culture et partager leurs expériences au cours de ce séminaire», a-t-elle affirmé. Pendant 21 jours, les personnels seniors des médias suivront des formations, concernant la qualification personnelle, la gestion des médias, de l'archivage audiovisuel, de la technologie de radiodiffusion. Ils auront aussi, droit aux visites guidées des sites touristiques et des différents médias publics chinois.

Aybienev N'KOUKA-KOUDISSA, Jhon NDINGA-NGOMA et Véran Carrhol YANGA

Concert de Zao, à Pointe-Noire, à l'occasion de ses 35 ans de carrière musicale

L'Ancien combattant toujours fort sur le front de la musique

Le samedi 8 avril 2017, le célèbre chanteur congolais, Casimir Zoba, dit Zao, devait donner un concert dans la salle Savorgnan De Brazza de l'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville. A l'occasion de ses 35 ans de carrière musicale. Prélude à cela, il a livré un show, le samedi 1^{er} avril dernier, à l'I.f.c de Pointe-Noire, qui aura permis aux mélomanes de réaliser que Casimir Zoba, dit Zao, est resté sur scène aussi vivace qu'en 1982, quand il offrit à l'Humanité l'inoubliable «Ancien combattant».



Casimir Zoba alias Zao.

Informés par le biais de nombreux canaux dont les communiqués de presse, les amoureux de la culture et de la musique ont été des centaines à faire le déplacement de l'I.f.c de Pointe-Noire. Une mobilisation tout à fait conséquente, car ils étaient venus suivre le concert de Casimir Zoba, dit Zao. Lequel célébrait, en cette soirée sabbatique, les trente-cinq ans de sa pratique de musique. Le choix de Pointe-Noire est loin d'être anodin. «Brazzaville a eu le privilège d'assister au début de ma carrière. Il fallait bien honorer d'autres villes du pays», a expliqué le chanteur. Mais, quelle que soit la localité choisie pour abriter le concert marquant les 35 ans de musique de Zao, l'important est que Zao est resté le même sur scène depuis 1982. Alors que des mélomanes le croyaient un peu fatigué, pour avoir beaucoup travaillé et en raison de son âge (64 ans, jour pour jour, car il est né en mars 1954), Zao aura fait montre, lors de ce concert, d'une vivacité et solidité telles que l'Ancien combattant aurait eu droit à une cure de jeunesse. «Ces faits et gestes (comme quand il dit marque les pas dans la célèbre chanson Ancien Combattant sont restés les mêmes. Aucune moindre trace de fatigue. Cela m'a vraiment étonnée et a déjoué le petit pessimisme que j'avais avant le concert», témoignait au lendemain du concert, la comédienne Germaine Ololo. Un avis partagé par la quasi-totalité des spectateurs, y compris de milliers d'autres qui traînaient aux alentours de l'I.f.c, faute de place dans la salle de spectacles. «Ça, franchement! C'est comme si Zao était encore jeune!», s'était exclamé un lycéen, qui a promis de s'inspirer des thèmes de Zao (conscientisation des peuples sur les fléaux), s'il fait carrière dans la musique.

Pour Zao, ce n'est pas sorcier. «Il faut une hygiène de vie appropriée: ne pas boire avant de monter sur scène, ne pas fumer, ... Bref, éviter de consommer ce qui nuit à l'organisme. C'est le conseil principal que je donne aux jeunes musiciens, parce qu'après nous, c'est eux qui écriront l'histoire de la musique», a expliqué Zao. Et parmi ces jeunes ayant déjà bénéficié des conseils de leur ancien, Brice Mizingou et Lionel Kombo De Bayonne, qui ont accompagné le «Grand» Zao, ce soir-là. Et ils semblent, d'ores et déjà, marquer le pas au même rythme que leur «ancien». «Pour avoir joué avec eux, moi, personnellement, j'ai réalisé que ces jeunes étaient pétris d'inestimables talents. Ils ont de l'avenir, car parmi les qualités reconnues à un bon musicien, il y a sa capacité à s'adapter à n'importe quelle circonstance», a souligné Faustin Nsakanda, administrateur de Zao. «Je n'ai pas eu de problèmes pour exécuter mes chants, car j'ai eu de très bons accompagnateurs», a renchéri l'artiste.

John NDINGA-NGOMA



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville
Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email: pedu_congo@yahoo.fr



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 002/PEEDU/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ACTUALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET DU DAO POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VOIRIES URBAINES A BRAZZAVILLE (LOT 1).

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale (l'Association Internationale de Développement (IDA), la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les prestations d'un consultant individuel chargé de l'actualisation des études techniques et du DAO pour la poursuite des travaux de construction des voiries urbaines à Brazzaville.

L'objectif principal de cette étude est donc d'actualiser les études techniques et DAO pour la poursuite des travaux de construction de 4960 ml des voiries à Brazzaville du lot1 à savoir:

- Avenue des écoles -----1900 ml
- Rue Bakongo-----960 ml ;
- Rue Djambala-----900 ml ;
- Rue Djouari-----1200 ml

Le consultant devra être:

- un ingénieur en travaux publics ou Génie Civil ayant au moins quinze années

d'expérience dans le domaine des travaux routiers (en milieu urbain) de grande envergure, justifiant d'une expérience dans le domaine des études et contrôle de travaux routiers et ayant réalisé au moins deux missions similaires avec des résultats probants.

- Il devra justifier d'une bonne connaissance des procédures de gestion et de conduite de procédures des projets financés par la Banque mondiale et savoir parler, lire et écrire correctement le Français.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Cv avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 21 avril 2017 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)
Unité de Coordination du Projet PEEDU
- 2^{ème} étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Equipement et des Travaux Publics)
- Brazzaville – République du Congo
Tél:[242]055568787. Email :pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 5 avril 2017.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./.

PCT (Parti Congolais du Travail)

IVème Session Extraordinaire du Comité Central issu du VIème Congrès Extraordinaire

Communiqué final des travaux

Convoqué par Acte n°2017/007/PCT/CC/BP/SP/DA du 25 mars 2017, le Comité Central issu du VIème Congrès Extraordinaire du Parti Congolais du Travail a tenu sa IVème session extraordinaire du 30 mars au 1er avril 2017, dans la salle de conférences internationales du Palais des Congrès, à Brazzaville, sous la haute direction du Camarade Pierre Ngolo, Secrétaire général du Parti. Dans son discours d'ouverture, le Camarade Secrétaire général a indiqué que la IVème session extraordinaire du Comité Central, qui s'inscrit dans la suite logique de la VIème session ordinaire de décembre 2016, est «dictée par l'impératif d'une meilleure mobilisation des forces du Parti pour les consultations électorales» de 2017.

Conscient des attentes de la base du Parti, le Camarade Secrétaire général a exhorté les membres du Comité Central à prendre la mesure de leur responsabilité, afin que la présente session soit «le lieu et le moment d'une réflexion fine menée dans la tolérance, dans la discipline et tournée vers l'élévation et la consolidation de l'auréole de notre Parti». «Cherchons et identifions les pistes sûres de la victoire», a-t-il renchérit.

C'est sur cette invite que le Camarade Secrétaire général a souhaité pleins succès aux travaux de la IVème session extraordinaire du Comité Central.

Après la cérémonie d'ouverture qui a connu la présence de nombreux invités, les travaux ont débuté par la présentation de l'ordre du jour ci-après:

- I- Vérification des présences;
- II- Mise en place des organes de direction de la session: Présidium; Secrétariat; Police.
- III- Présentation de l'ordre du jour;
- IV- Examen et adoption du projet de calendrier des travaux;
- V- Informations:
 - a- Point de la concertation politique de Ouesso 2017;
 - b- Point de la commémoration du 40ème anniversaire du lâche assassinat du Camarade Marien Nguoubi;
 - c- Préparation des élections de 2017.
- VI- Examen et adoption de l'analyse pour une participation victorieuse du Parti Congolais du Travail aux élections de 2017;
- VII- Examen et adoption:
 - a- du communiqué final des travaux de la session;
 - b- de la motion de confiance au camarade Denis Sassou-N'Guesso.

I- De la vérification de présences

La vérification de présences a donné le résultat suivant:

Attendus: 422;
Présents: 332;
Excusés: 64;
Absents: 26.

Le quorum étant largement atteint, le Comité Central a pu valablement siéger.

II- De la mise en place des organes de direction de la session

Le Comité Central a mis en place les organes de direction de la session ainsi qu'il suit:

Présidium:

Président: Pierre Ngolo;

Membres: André Massamba; Michel Ngakala; Serge Michel Odzocki; Denis Auguste Marie Gokana; Jeanne Françoise Leckomba Loumeto Pombo; André Ongagna; Michel Mahinga; Evelyne Tchitchele née Moe Pouaty; Fernand Sabaye; Esther Ahissou Gayama; Jean-Michel Mavoungou-Ngot.

Secrétariat:

Chef de secrétariat: André Ongagna.

Membres: Jean-Marie Ata; Sidonie Plaza Mouladi; Serge Itoua; Dieudonné Ngankoussou; Suzanne Kaba Vele Mpan; Jean Eyenga.

Police:

Chef de la police: Jacques Oualiaoué

Membres: Zacharie Bakana; Pauline Ngaledoumi; Albert Fayette Mikano; Thérèse Matali.

III- De l'examen et de l'adoption du calendrier des travaux

Le Comité Central a adopté le calendrier des travaux qui se sont étalés sur trois jours; du 30 mars au 1er avril 2017.

IV- Des informations

Le Comité Central a été édifié sur la Concertation politique orga-



Pierre Ngolo.

nisée à Ouesso, dans le Département de la Sangha, du 5 au 7 mars 2017. Le Comité Central s'est réjoui de la tenue réussie de cette Concertation qui traduit la volonté constante du Camarade Président Denis Sassou N'Guesso de placer le dialogue au centre de la gouvernance politique en vue de garantir le climat de paix et de concorde nationale propice à l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles.

Le Comité Central a pris acte des conclusions et recommandations de la Concertation politique de Ouesso, de même qu'il s'est engagé à accompagner le Gouvernement dans leur mise en œuvre. Le Comité Central a aussi été informé de la commémoration, le 18 mars 2017, de l'an 40 du lâche assassinat du camarade Marien Nguoubi, Président fondateur du Parti Congolais du Travail.

Après avoir félicité le Bureau Politique pour la mobilisation et les activités réalisées à l'occasion de cette commémoration, le Comité Central a réaffirmé le devoir militant qui incombe au Parti Congolais du Travail d'honorer sans cesse la mémoire du leader politique et du grand Homme d'Etat que fut le Camarade Marien Nguoubi. Le Comité Central a formé le vœu que le Mausolée Marien Nguoubi fasse l'objet d'un traitement digne de la part de l'Etat. Le Comité Central a, par ailleurs, été informé de la préparation des élections de 2017, notamment la désignation par le PCT, dans le cadre de la Majorité présidentielle, de ses représentants au sein des commissions relatives à l'organisation des élections et à la révision des listes électorales. Le Comité Central a saisi l'occasion pour lancer un appel à l'ensemble des militants du Parti Congolais du Travail à se mobiliser massivement pour contribuer à la réussite de l'opération de révision des listes électorales; opération qui sera organisée sous peu.

V- De l'examen et de l'adoption de l'analyse pour une participation victorieuse du Parti Congolais du Travail aux élections de 2017

Le Comité Central a examiné l'analyse faite par le Bureau Politique dans la perspective de la participation du Parti Congolais du Travail aux élections de 2017.

Cette analyse, qui repose aussi bien sur les éléments des contextes international, national et interne du Parti que sur les enseignements tirés des dernières expériences électorales, propose une approche organisationnelle stratégique pour une participation efficace du Parti aux élections de 2017. Cette analyse est assortie d'un plan d'action.

A l'occasion de l'examen de cette analyse stratégique, le Comité Central s'est fortement préoccupé des impératifs de discipline, de cohésion et d'unité au sein du Parti.

Le Comité Central a exhorté les Comités, les Fédérations et le Comité National d'Investiture à faire preuve de rigueur, d'impartialité et d'objectivité dans le choix des candidats du Parti.

Le Comité Central a mis en garde, sous peine de sanctions disciplinaires, tout membre du Parti Congolais du Travail contre toutes velléités de candidatures contraires à la ligne du Parti.

Le Comité Central a recommandé au Bureau Politique qu'une procédure d'urgence conforme aux dispositions statutaires et réglementaires soit engagée dans le traitement des cas d'indisciplines.

Après un débat franc et militant, l'analyse pour une participation victorieuse du Parti Congolais du Travail aux élections de 2017 a été adoptée avec amendements.

Pour terminer le Comité Central a adopté une motion de confiance au Camarade Denis Sassou N'Guesso, Président du Comité Central du Parti Congolais du Travail, Président de la République. Dans son allocution de clôture, le camarade Secrétaire Général a félicité les membres du Comité Central pour la qualité du travail accompli et les a exhortés à plus de cohésion, de discipline et d'unité pour assurer au Parti Congolais du Travail une victoire éclatante aux prochaines consultations électorales.

Tout en leur donnant rendez-vous sur le terrain, le camarade Secrétaire Général a souhaité aux membres du Comité Central un bon retour dans leurs localités respectives.

Les travaux de la IVème session extraordinaire du Comité Central issu du VIème Congrès extraordinaire du Parti Congolais du Travail se sont déroulés dans un climat empreint d'esprit de camaraderie et de parfaite harmonie.

Fait à Brazzaville, le 1er Avril 2017

Le Comité Central

Discours du Secrétaire général du Parti Congolais du Travail à l'occasion de la clôture de la IVème session extraordinaire du Comité Central du Parti Congolais du Travail

*Camarade Secrétaire Permanents;
Camarade Président de la Commission Nationale de Contrôle et d'Evaluation;
Camarades Membres du Bureau Politique;
Camarades Membres du Comité Central;
Camarades Membres du Comité d'Honneur;
Chers Dirigeants de la FMC et de l'OFC;
Mesdames, Messieurs;
Très Chers Camarades;*

Nous voilà arrivés au terme de la IVème Session Extraordinaire du Comité Central après trois jours d'échanges, d'une très grande richesse, dont on peut dire qu'ils ont tenu toutes leurs promesses faisant de cette Session un moment inédit à impact décisif sur notre organisation et notre stratégie électorales.

De façon libre mais en toute responsabilité, nous avons parlé, nous nous sommes parlé et avons résolu de poursuivre notre marche commune en renforçant les conditions de discipline, les critères de choix, pour plus d'objectivité et en améliorant l'encadrement ainsi que l'appui à nos représentants aux compétitions électorales. Notre forte conscience des enjeux des élections futures et notre détermination à conserver l'initiative politique se sont traduites par la fécondité des contributions génératrices de l'exceptionnelle moisson de la IVème Session Extraordinaire du Comité Central de notre Parti.

Au nom du Camarade Président du Comité Central et en mon nom propre, je dois ici remercier et féliciter tous les Membres du Comité Central.

La IVème Session Extraordinaire du Comité Central ayant défini la voie à suivre et les conditions de la réussite, nous devons, à partir de cet instant, être tous sur les chantiers de la vulgarisation des conclusions de nos travaux, de la mobilisation des forces pour que les solutions arrêtées soient bien comprises et mises en oeuvre avec efficacité.

Nous croyons tous fermement qu'il n'y a pas d'autres orientations pour obtenir la victoire lors des scrutins à venir.

Quiconque entreprendra de voguer à contre-courant et tentera de saper la dynamique d'ensemble s'exposera à la rigueur de la discipline que nous avons tous choisi de nous imposer.

En vous souhaitant, Camarades Membres du Comité Central, bon retour dans vos foyers respectifs, je déclare close la IVème Session Extraordinaire du Comité Central.

Gloire immortelle au Président Marien Nguoubi!

Vive le Camarade Président Denis Sassou N'Guesso!

Vive le Parti Congolais du Travail!

Tout pour le Peuple!

Rien que pour le Peuple!

Je vous remercie.

Motion de confiance au Camarade Denis Sassou N'Guesso, Président du Comité Central du Parti Congolais du Travail, Président de la République

- Considérant les nombreuses victoires politiques engrangées par le Parti Congolais du Travail sous la très haute et clairvoyante direction de son Président, le camarade Denis Sassou N'Guesso;

- Considérant la détermination avec laquelle le camarade Président Denis Sassou N'Guesso s'emploie à maintenir la paix et la stabilité dans notre pays;

- Considérant les efforts inlassables que déploie le camarade Président Denis Sassou N'Guesso pour le développement socioéconomique et la consolidation de la démocratie dans notre pays;

- Considérant l'expérience et le rayonnement international du camarade Président Denis Sassou N'Guesso; NOUS, membres du Comité Central du Parti Congolais du Travail, réunis en session extraordinaire du 30 mars au 1er avril 2017, dans la salle des conférences internationales du Palais des congrès à Brazzaville;

- Renouvelons notre totale confiance au camarade Président Denis Sassou N'Guesso;

- Réitérons notre ferme engagement à l'accompagner dans la mise en oeuvre de son projet de société, «La marche vers le développement».

Fait à Brazzaville, le 1er avril 2017.

Le Comité Central

Football/Championnat d'élite Ligue 1

Ça sent la relégation pour Diabes-Noirs!

Les Diabes-Noirs continuent de se frayer leur chemin dans une forêt inextricable de difficultés et ont du mal à se tirer d'affaire, à une journée de la fin de la phase aller du championnat national d'élite Ligue 1, même s'il leur restera deux matchs de retard à disputer.

Des équipes se battent avec acharnement. Pour la couronne honorifique de la mi-saison. Certaines, cependant, tentent, sans espoir, de fuir la relégation. Chaque journée qui passe les y condamne. C'est, entre autres, le cas du F.C Kondzo, des Diabes-Noirs et du F.C Nathalys (9 points), la lanterne rouge. Très peu de choses ont changé, pour ces équipes, à l'issue de la seizième journée qui s'est achevée au moment où notre journal était sous presse, et donc trop tard pour en donner la totalité des résultats techniques, notamment celui de CARA-Etoile du Congo.

Mardi 4 avril, au Stade Massamba-Débat, F.C Kondzo a tenté de relever la tête, en épinglant Tongo F.C (2-1). Mais, il a tout juste gagné une place au classement général provisoire, passant de la dix-septième à la seizième place, avec un total de 14 points.

Par contre, les Diabes-Noirs en décousaient avec Saint-Michel de Ouenzé, mercredi 5 avril, sur la même pelouse, avec l'intention impérative



Les Diabes-Noirs, version 2017, vont droit... au mur.

de l'emporter et amorcer leur mission de sauvetage. Ils n'ont pu mieux faire qu'un triste match nul (0-0). Incapables de chasser la guigne qui les poursuit depuis l'éclatement de la crise qui les secoue, ils pointent, désormais, à la peu glorieuse dix-septième place, synonyme de relégation automatique, avec un total de 13 points seulement au compteur. Très maigre comme moisson. Curieusement, ni les dirigeants, ni les supporters de Diabes-Noirs ne semblent prendre la mesure du risque que court leur équipe. Qui pense réellement à la sortie de l'état actuel? Si rien n'est fait, ce ne sera pas une fête à la fin du championnat, mais les funérailles d'une équipe,

car tous pleureront sur son cadavre calciné. D'autres matchs ont eu lieu, mardi 4 et mercredi 5 avril. A Massamba-Débat, J.S.P (20 points) a fait une partie laborieuse, contre l'A.S Othô (32 points): 0-0. De même Nicco-Nicoyé (18 points), devant Patronage Sainte-Anne (20 points): 2-2. Inter Club et J.S.T ont également fait jeu égal (3-

3), jeudi 6 avril. Au Stade Denis Sassou Nguesso, à Dolisie, l'A.S Cheminots (19 points) est allée arracher, également, un match nul (1-1), face aux Jeunes Fauves (16 points), tandis qu'au Complexe sportif de Pointe-Noire, La Mancha (26 points) s'est offert le scalp de l'A.S.K (17 points): 4-0.

G.M.

A.C Léopards-Mbabane Swallows à Dolisie

Le champion du Congo, reversé en Coupe de la Confédération, disputera, dimanche 9 avril, au Stade Denis Sassou Nguesso, son match aller des seizièmes de finale bis, contre Mbabane Swallows du Swaziland.

Réflexion sur le football congolais

Les amoureux du ballon rond sont médusés par les contreperformances répétées du football congolais. Car bien loin, derrière nous, sont les périodes fastes durant lesquelles ce football a rivalisé avec les meilleures équipes et sélections nationales du continent. Tandis que des joueurs congolais se hissèrent au niveau des meilleurs footballeurs africains. Ce fut le cas de François M'Pelé, Moukila "Sayal", M'Bemba "Tostao", N'Domba "Géomètre", pour ne citer que ceux-là, car la liste n'est pas exhaustive. Les mauvais résultats enregistrés cette année par nos clubs représenta-

tifs, CARA, Diabes-Noirs, Etoile du Congo et Léopards, puis la mauvaise position occupée par notre équipe nationale dans le classement mensuel de la Fifa sont le reflet de l'agonie de notre football. Aujourd'hui, le spectacle n'est plus garanti dans nos stades. Conséquence: les Congolais, d'ordinaire férus de football, désertent les gradins. Si les gens ne vont à la pêche, ils remplissent les bistrotts ou préfèrent suivre devant le petit écran les matchs se déroulant en Europe ou en Afrique, au lieu d'être dans les gradins de nos stades, à



Antoine Bemba-Pokat.

cause des balbutiements des joueurs qui les y éloignent. Même les Diabes-Noirs qui, jadis, faisaient déferler des marées humaines, ne réunissent plus, pour tout dire, que quelques dizaines. Cela ne fait pas l'affaire des gérants des stades, des clubs et de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), car les caisses sont... vides.

Il faudra, sans doute, beaucoup d'imagination pour recenser et exorciser les démons qui rongent le football congolais et font désengager ceux qui, hier, célébraient, avec faste, les fêtes du football. La débâcle du football congolais ne serait pas imputable uniquement aux seuls techniciens et footballeurs. Pour d'aucuns, les dirigeants des clubs n'en sont pas moins responsables, peut-être sont-ils les premiers responsables des malheurs de notre football. Dans la mesure où, de plus en plus, arrivent des individus dont on ne connaît le passé. Rares sont ceux qui ont l'étoffe de Rémy Ayayas Ikounga, le président de l'A.C Léopards, l'unique sortant du lot, de l'avis de nombreux observateurs, même si son équipe traverse, cette année, des moments difficiles.

Les pouvoirs publics et la Fécofoot sont logés à la même enseigne. Comme les dirigeants des équipes, leur responsabilité est, également, engagée. Dans la mesure où, en ce qui le concerne, l'Etat détermine la politique sportive du pays et doit, entre autres devoirs, apporter une assistance financière, matérielle ou en personnel aux fédérations sportives conformément à la loi 11-2000 du 31 juillet 2000. Tandis que la responsabilité technique incombe à la Fédération, les clubs étant sous son autorité. Pouvoirs publics et Fécofoot jouent-ils réellement leur rôle? Par ailleurs, pour quel football roulerait la Fécofoot? N'a-t-elle pas, par le truchement de sa direction technique nationale, la mission de concevoir le modèle de football susceptible d'être enseigné dans les clubs?

Devant une pareille situation qui risque de perdurer, si l'on ne prend garde, il faut prendre des mesures pour dénouer la crise. Aussi proposons-nous: dorénavant, ne peuvent être élus à la tête des clubs de football, que des personnes douées, œuvrant, visiblement, pour l'émergence du football congolais; que le Ministère des sports obtienne tous les fonds nécessaires pour la promotion et le développement du football, qu'il accorde des subventions à la Fécofoot et aux clubs, non sans en contrôler la gestion; que la Fécofoot soit, elle aussi, plus pragmatique, très regardante, sa mission étant, outre l'organisation des compétitions, d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football, sous toutes ses formes dans le pays. En guise de conclusion, l'avenir du football congolais repose sur une profonde remise en cause des certitudes. Par une réflexion sincère, courageuse, dépourvue de toute démagogie. Comme dans les autres domaines de notre société, rupture, rigueur, vérité devraient être érigées en règle de gestion saine du football congolais. Son rayonnement international en dépend.

La balle est dans le camp des pouvoirs publics et de la Fécofoot.

Antoine BEMBA-POKAT
(Observateur sportif)

CIDC EXPRESS

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Capital social: 20.000.000 francs CFA
Siège social: 34 Village - Kintélé, District d'Igné / RCCM : CG / BZV / 17 B 6972 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt et un mars deux mil dix-sept, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts ;
Objet Social: La Société a pour objet en République du Congo et à l'étranger: - Transit, Consignation, Manutention, Entreposage, Magasinage; Toutes opérations de Ravitaillement aux Navires; l'Agence Maritime et la Consignation des Navires; Représentation des Compagnies Maritimes et le Règlement de leur frais; Prise en charge des Navires faisant escale dans un Port, de leur Equipage et du personnel Maritime, Formalités de Douane et d'Immigration.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur.

Dénomination Sociale: La société prend la dénomination suivante CIDC EXPRESS.

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 34 Village - Kintélé, District d'Igné (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;

Capital Social: Vingt millions (20.000.000) de francs CFA divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;
Administration de la Société: La Société est gérée et administrée par Monsieur EBAH Emmanuel Ngome, demeurant à Brazzaville.

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 21 mars 2017 sous le numéro 17 DA 263 ;

Immatriculation: La Société dénommée CIDC EXPRESS est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG / BZV / 17 B 6972.

Pour avis

Maître Jean-Baptiste
BOUBOUTOU BEMBA

Tongo F.C

Julien Mette jette l'éponge

En poste au Tongo F.C, depuis février 2016, l'entraîneur français Julien Mette a annoncé sa démission, tout de suite après la défaite de son équipe face au F.C Kondzo (1-2), mardi 4 avril, en match comptant pour la seizième journée du championnat d'élite Ligue de football). Il se dit incompris par la direction de son équipe. Mais, des rumeurs font état, aussi, de ce qu'il n'a plus été payé depuis plusieurs mois.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire / Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél: 06664.85.64/04432.52.12./ B.P. 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

INSERTION LEGALE

MICOPERI S.p.A

Société Anonyme au capital social 11 000 000 00 euros / Siège social: Via Trieste n.279, RA VENNA (Italie) / Numéro d'identification fiscale et Registre des Entreprises n°: 01350750392

CREATION D'UNE SUCCURSALE

Suivant acte en date du 24 Février 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 07 Mars 2017, enregistré à Pointe-Noire, le 22 Mars 2017, sous le folio 055/32 N°2307, il a été décidé de la création d'une succursale de la société «MICOPERI S.p.A», en République du Congo, ayant pour:
Dénomination: MICOPERI S.p.A (succursale du Congo).
Adresse de la succursale: Avenue de l'Eméraude Concession Ex Ocer, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.
Durée: Deux (2) années consécutives, à compter de son immatriculation au Registre

du Commerce et Crédit Mobilier.
Activités: NENE phase 2, Campagne d'installation offshore pour les plateformes et les conduites sous-marines.
Fondé de pouvoir: Monsieur TURIS Gian Maria est nommé en qualité de fondé de pouvoir de la succursale en République du Congo.
Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG / PNR/17 B 130.

Fait à Pointe-Noire, le 05 Avril 2017.
Pour avis.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE



BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD: **159 000 Fcfa**

LED 40" FULL HD SMART: **299 000 Fcfa**

LED 48" FULL HD SMART: **399 000 Fcfa**

LED 55" FULL HD SMART: **549 000 Fcfa**

LED 65" FULL HD SMART: **999 000 Fcfa**

6 Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex-Avenue Foch), près de la Mandarine centre-ville Brazzaville
République du Congo

Tél: 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com